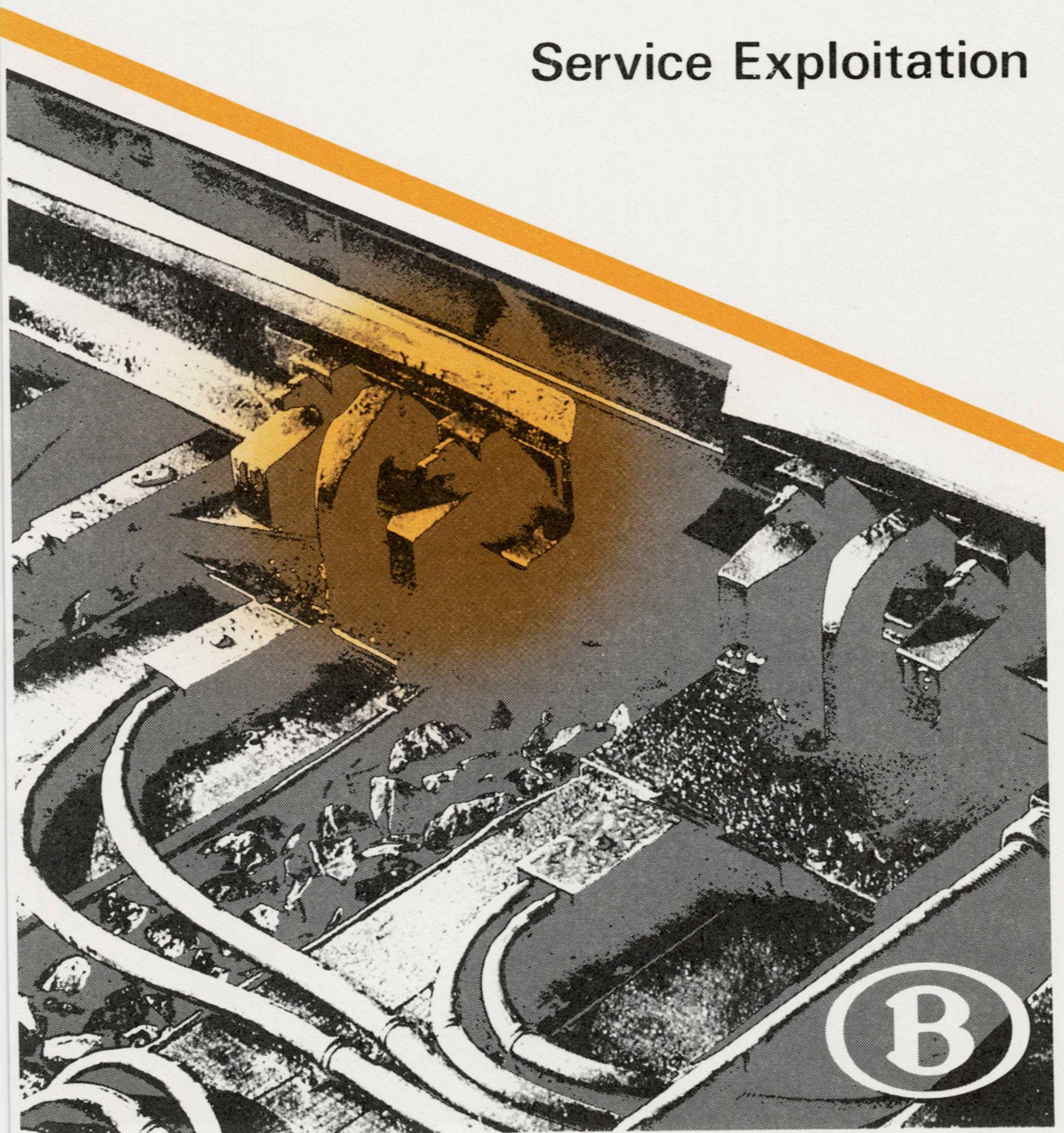


SUPPLEMENT A
TRANS-FER
HORS SERIE
SEPT 91



Groupe de Charleroi

Service Exploitation



SOMMAIRE

=====

pages

<u>Chapitre I</u>	- <u>Historique des lignes du Groupe</u>	
	1.1.Naissance des lignes du Groupe	1 à 3
	1.2.La Société Nationale des Chemins de Fer belges	3
<u>Chapitre II</u>	- <u>Electrification</u>	
	2.1.Les étapes de l'électrification	4
	2.2.La poursuite de l'électrification	4
<u>Chapitre III</u>	- <u>Régulation du trafic</u>	
	3.1.Origines de la régulation	5
	3.2.Innovations techniques	5 & 6
	3.3.Le Dispatching régional au 01/03/1985	6
<u>Chapitre IV</u>	- <u>Installations et organisation du Groupe</u>	
	4.1.Organisation générale du réseau	7
	4.2.Situation des lignes du Groupe	8 & 9
	4.3.Gares,dépendances,points d'arrêts	9 à 12
	4.4.Organigramme du Service "Exploitation"	13
	4.5.Carte des lignes du Groupe	14
	4.6.L'atelier de traction de Monceau	15 à 17
	4.7.Autres unités de travail importantes	17 & 18
<u>Chapitre V</u>	- <u>Le personnel</u>	
	5.1.Evolution de l'effectif	19
	5.2.Le personnel des trains	19 & 20
<u>Chapitre VI</u>	- <u>Le trafic du Groupe</u>	
	6.1.Le service des trains de voyageurs	21 & 22
	6.2.Le trafic des voyageurs	23
	6.3.La gare voyageurs de Charleroi Sud	23 & 24
	6.4.Trafic des envois de détail	24 & 25
	6.5.Trafic des charges complètes	25
	6.6.Les gares de formation	26 à 28
	6.7.La gare frontière d'Erquelinnes	28 & 29
<u>Annexe I</u>	- Fiches techniques des locomotives utilisées par les conducteurs du Groupe de Charleroi.	
<u>Annexe II</u>	- Schéma des installations de la gare de Monceau Formation.	
<u>Annexe III</u>	- Schéma des installations de la gare de Châtelet Formation.	

CHAPITRE I - HISTORIQUE DES LIGNES DU GROUPE
=====

1.1. Naissance des lignes.

L'ère ferroviaire carolorégienne s'ouvre le 23 août 1843 avec la mise en service, par l'Etat, de la ligne qui relie Braine-le-Comte à Namur par Manage et Luttre.

Ensuite, pendant plusieurs décennies, l'Etat et des compagnies privées conduiront l'opération consistant à étoffer le réseau de la région de Charleroi. Nous en résumons les principales étapes ci-après :

1.1.1. La Compagnie du chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse, fondée le 20 mars 1838 et qui deviendra le "Grand Central Belge" en 1864, après fusion avec l'Est belge a ouvert les lignes suivantes :

- 27/11/1848 Charleroi Sud / Walcourt (22Km);
- 27/11/1848 Walcourt / Morialmé (14Km);
- 27/11/1848 Berzée / Laneffe (04Km);
- 27/11/1848 La Sambre / Marchienne (1,5Km);
- 06/11/1852 Walcourt / Silenrieux (04Km);
- 15/12/1853 Walcourt / Saint-Lambert (07Km);
- 31/12/1853 Silenrieux / Cerfontaine (07Km);
- 08/06/1854 Cerfontaine / Mariembourg (14Km);
- 15/06/1854 Mariembourg / Couvin (05Km);
- 15/06/1854 Mariembourg / Treignes (14Km);
- 07/07/1854 Saint-Lambert / Florennes (07Km);
- 14/11/1854 Froidmont / Philippeville (05Km);

1.1.2. La Compagnie du chemin de fer de Charleroi à la frontière française, fondée le 28 juin 1845 mit en service, le 6 novembre 1852, la ligne de Charleroi Sud à Erquelinnes (24Km). Cette ligne fut ensuite cédée à bail à la Compagnie du chemin de fer du Nord français pour la durée de la concession.

1.1.3. La Compagnie de l'Est belge née le 2 août 1845 et qui deviendra le "Grand Central Belge" en 1864 après fusion avec la Compagnie de l'Entre-Sambre et Meuse ouvrira les lignes suivantes :

- 14/06/1855 Châtelineau / Morialmé (20Km);
- 04/07/1855 Lodelinsart / Gilly et Jumet ;
- 14/08/1855 Court-St-Etienne/Charleroi (32Km);

- 23/06/1862 Morialmé / Givet (30Km);
- 23/06/1862 Châtelineau/Lodelinsart (8Km).

1.1.4.La Compagnie du chemin de fer du Centre,fondée le 25 août 1853,met en service la ligne Haine-St-Pierre Erquelinnes (23Km) le 02/08/1857 et la ligne Haine-St-Pierre / Marchienne-au-Pont le 07/01/1865 (19Km).

1.1.5.Le chemin de fer de Chimay,fondé le 6 septembre 1856, ouvrira les lignes suivantes :

- 01/09/1858 Mariembourg / Chimay (16Km);
- 08/11/1859 Chimay / Momignies (13Km);
- 30/03/1864 Mariembourg / Doische (21Km).

1.1.6.La Société du chemin de fer de Manage à Piéton,fondée le 15 février 1865,ouvrira la section Manage - Bascoup (6Km) le 20/06/1865,alors que la section Bascoup - Piéton (4Km) sera ouverte à partir du 05/10/1865.

La ligne entière sera exploitée par le chemin de fer de la Jonction de l'Est,Compagnie reprise par la S.A. d'Exploitation des chemins de fer en 1870.

1.1.7.La Société du chemin de fer de Tamines à Landen,fondée le 10 octobre 1862,ouvrira le 15/10/1865 la ligne Fleurus Landen (52Km) et en confiera l'exploitation à la S.A. d'Exploitation des chemins de fer.

1.1.8.Après l'ouverture,en 1843,de la ligne Manage - Namur, les chemins de fer de l'Etat belge mirent en service les lignes ci-énumérées :

- 12/06/1868 Tamines / Fleurus (9Km);
- 01/01/1869 Piéton/Trazegnies/Courcelles(8Km);
- 01/02/1873 Trazegnies/Courcelles centre(3Km);
- 23/05/1874 Courcelles centre/Courcelles Motte/Roux(3Km);
- 01/06/1874 Lillois / Luttre (18Km);
- 19/11/1874 Gilly Sart Allet/Lambusart (7Km);
- 01/12/1874 Noir-Dieu / Gilly Haies ;
- 25/01/1875 Berzée/Thuillies/Beaumont (17Km);
- 01/06/1876 Luttre / Gosselies (8Km);
- 22/09/1876 Châtelineau/Gilly sart Allet(3Km);
- 14/12/1876 Wagnelée-St-Amand/Fleurus (10Km);
- 10/02/1877 Gosselies/Jumet Brûlotte (4Km);
- 24/03/1879 Jumet Brûlotte/Gilly-s-Allet(6Km);
- 03/07/1879 Jumet Brûlotte/Masse-Diarbois(3Km);
- 03/09/1879 Tamines / Mettet (22Km);

- 13/11/1879 Trazegnies / Luttre (7Km) ;
- 15/01/1880 Masse-Diarbois / Ransart (2Km) ;
- 15/01/1880 Vieux-Campinaire/Lambusart et Gilly ;
- 05/08/1880 Courcelles centre/Jumet Brûlotte (7Km) ;
- 22/10/1880 Courcelles Nord / Puit n°8 ;
- 15/12/1880 Lobbes/Bif. Mont-St-Geneviève (6Km) ;
- 01/03/1882 Lobbes/Thuin Ouest/Thuillies (6Km) ;
- 01/03/1882 Beaumont / Froidchapelle (16Km) ;
- 10/08/1882 Froidchapelle/Chimay (13Km) ;
- 20/11/1882 Couillet / Jamioulx (8Km) ;
- 02/09/1886 Racc. Jumet/Charleroi et embranchements de Monceau et La Planche ;
- 25/04/1887 Mettet / Acoz (13Km) ;
- 10/11/1895 Stave / Florennes Etat (5Km) ;
- 1908 Philippeville / Senzeille (7Km) .

1.2. La S.N.C.B.

Le 23 juillet 1926, la Société Nationale des Chemins de fer belges était créée et prenait, à partir du 1er septembre, l'ensemble du réseau de l'Etat sous son autorité, pour une durée de 75 ans, les Compagnies privées subsistantes étant, elles, incorporées au réseau de la S.N.C.B. le 10 mai 1940.

Néanmoins, sur le groupe de Charleroi, la compagnie du chemin de fer de Chimay subsistera jusqu'en 1948.

CHAPITRE II - ELECTRIFICATION

2.1. Les étapes de l'électrification.

La traction électrique ne fut introduite que tardivement en Belgique, exactement le 23 avril 1935 entre Bruxelles et Anvers.

L'électrification dont l'extension avait été envisagée dès la même année n'a été reprise que depuis 1949, mais de façon quasi ininterrompue jusqu'à couvrir pratiquement toutes les grandes artères du réseau.

Charleroi fut le premier groupe francophone à accueillir la caténaire, comme en témoigne la succession des mises en service sur ce groupe :

- le 14/11/1949 Bruxelles Midi / Charleroi Sud ;
- le 24/05/1959 Jemeppe-s-Sambre/Charleroi Sud ;
- le 29/01/1965 Charleroi Sud/Erquelinnes/Jeumont ;
- mai 1979 Braine-le-Comte/Manage/Luttre ;
- le 25/05/1983 La Louvière Sud / Piéton ;
- le 16/01/1984 Piéton / Marchienne-au-Pont .

2.2. La poursuite de l'électrification.

Malgré les restrictions budgétaires, l'électrification de la ligne Charleroi Ouest - Ottignies se poursuit. Dans le cadre de cette électrification, les travaux d'aménagements se déroulent suivant le planning ci-après :

- le 18/11/1984, remise en service de la double voie entre Court-St-Etienne et Fleurus ;
 - mai 1986, ouverture de la ligne au service électrique ;
 - mai 1987, terminaison du prolongement de la ligne entre Charleroi Ouest et Charleroi Sud .
-

CHAPITRE III - REGULATION DU TRAFIC

3.1. Origines de la régulation.

Les premiers projets de régulation du trafic virent le jour en Belgique en 1914, à l'issue d'une étude menée par deux fonctionnaires belges sur les réseaux voisins.

Mais, c'est au lendemain de la première guerre mondiale que de nouvelles difficultés d'exploitation incitèrent l'Administration des chemins de fer à reprendre les projets de régulation ébauchés en 1914.

Un essai de régulation fut entrepris le 1er octobre 1921, sur la ligne Schaerbeek - Namur. Cet essai fut une réussite tant dans le domaine de la régularité que dans celui du rendement.

Le succès de cette expérience incita l'Administration à poursuivre l'équipement du "Dispatching" sur toutes les lignes à trafic intense. Cela se traduisit, entre autre, par l'installation d'un centre de dispatching à Charleroi à partir de 1924. Cet organisme assura d'abord la régulation des lignes ou tronçons de lignes suivants :

- à partir du 08/05/1924 : Namur / Châtelainau ;
- à partir du 24/09/1924 : Châtelainau / Charleroi-Sud ;
- à partir du 01/10/1924 : Charleroi-Sud / Luttre ;
- à partir du 27/10/1924 : Luttre / Bruxelles Midi ;
- à partir du 09/06/1926 : Walcourt / Ottignies ;
- à partir de 1931 : Charleroi-Sud / Erquelinnes.

3.2. Innovations techniques.

Une étape importante dans l'évolution des centres de dispatching a été franchie le 11/10/1983 avec la mise en service de la liaison radio sol-train sur l'axe Anvers / Bruxelles / Charleroi, après plusieurs années d'essais sur la ligne Bruxelles / Tournai.

En première phase, les automotrices quadruples circulant sur cet axe sont en cours d'équipement, les autres engins seront par la suite progressivement munis de cet appareillage.

La S.N.C.B. envisage également d'équiper l'axe Liège - Erquelinnes de la liaison sol-train, il s'agit du seul axe à équiper concernant le groupe de Charleroi.

L'étape suivante de l'évolution des dispatchings sera probablement l'application des techniques de pointe et plus particulièrement de la cybernétique dans l'aide au régulateur de ligne.

3.3. Le dispatching régional de Charleroi au 1er mars 1985.

Le dispatching régional de Charleroi est dirigé par un chef-dispatcher assisté par un chef de gare-adjoint. Ce dispatching dessert trois tables de régulation et comprend également un service d'instruction des retards comme décrit ci-après :

Table 71 : Ligne 124 Charleroi Sud à Nivelles (2 sens);

Ligne 124A Charleroi Sud à Luttre (2 sens);

Ligne 112A Roux à Piéton.

Table 72 : Ligne 130 Charleroi Sud à Jemeppe-s-Sambre(2 sens);

Ligne 130C Charleroi Sud à Châtelet (2 sens);

Ligne 112 Charleroi Sud à La Louvière Sud (2 sens).

Table 73 : Ligne 130A Charleroi Sud à Erquelinnes (2 sens);

Ligne 132 Charleroi Sud à Couvin (2 sens);

Ligne 140 Charleroi Ouest à Ottignies (2 sens);

Ligne 284 Montignies à la gare privée du Roctiau.

Cellule : Service à deux prestations (06h00 à 14h00 et 14h00 à 22h00) pour l'instruction des retards, prégraphique et tenue à jours des divers documents et consignes. Ce service intervient également comme cellule d'information en cas d'incident ou d'accident.

Un chef de gare adjoint (chef de brigade) est en outre présent par prestation, afin de coordonner le travail des régulateurs de ligne, de prendre les mesures adéquates au rétablissement du service normal en cas d'accident ou de perturbation, il doit également veiller au respect des horaires et des prestations du personnel roulant en collaboration avec le service du Matériel et les autres dispatchings régionaux. Dans un proche avenir, ce chef de gare adjoint sera aidé dans sa tâche par un agent du Matériel qui prendra place à ses côtés au dispatching.

Durant la nuit et le week-end, le trafic étant moins intense, des concentrations de tables sont opérées afin de réduire le nombre de régulateurs de ligne.

CHAPITRE IV - LES INSTALLATIONS ET L'ORGANISATION DU GROUPE

4.1. Organisation générale du réseau.

Le réseau est réparti géographiquement en huit groupes qui sont : Anvers ;

Bruxelles ;

Charleroi ;

Gand ;

Hasselt ;

Liège ;

Mons ;

Namur.

Chaque groupe, constitué à l'image de la Direction Centrale, comporte différents services techniques et administratifs :

- Exploitation : organisation et contrôle des trafics voyageurs et marchandises.
- Matériel : mise à disposition et entretien du matériel roulant (locomotives, voitures voyageurs et wagons de marchandises).
- Voie : infrastructure, ouvrages d'art, bâtiments de gares et de service (établissement, entretien et renouvellement).
- Électricité-Signalisation : caténaires, installations de signalisation (cabines et signaux), transmissions (téléphones, télescripteurs, radio), éclairage, force motrice.
- Service commercial : prospection et contacts avec la clientèle.
- comptabilité : surveillance des recettes et dépenses.
- Personnel : gestion du personnel.
- Service médical : contrôle des absences, gestion des soins de santé, soins aux agents blessés.

Il est à noter que dans les limites géographiques du groupe de Charleroi, sont également installés :

- l'Atelier de traction diésel de Monceau (voir page 15);
- l'Atelier Central de la Voie de Bascoup (voir page 17);
- l'Atelier Central Matériel de Luttre (voir page 17);
- l'Atelier des wagons de Saint-Martin (voir pages 17/18)

4.2. Situation des lignes du Groupe.

Au 1er mars 1985, la situation du Groupe de Charleroi au point de vue lignes en service est la suivante :

4.2.1. Lignes principales ouvertes au trafics voyageurs et marchandises :

- ligne 112 : La Louvière Sud - Marchienne-au-Pont ;
- ligne 112/1 : Bifurcation du Martinet - Monceau ;
- ligne 112A : Roux - Trazegnies - Piéton ; (1)
- ligne 117 : Manage - Luttre ;
- ligne 124 : Bruxelles Midi - Charleroi Sud ;
- ligne 124A : Luttre - Monceau - Charleroi Sud ;
- ligne 124A/1 : La Sambre - Bifurcation de La Sambre ;
- ligne 130 : Namur - Charleroi Sud ;
- ligne 130A : Charleroi Sud - Erquelinnes - Jeumont ;
- ligne 130C : Charleroi Sud - Montignies - Châtelet ;
- ligne 132 : Charleroi Sud - Walcourt - Mariembourg ;
- ligne 134 : Mariembourg - Couvin ;
- ligne 140 : Ottignies - Fleurus - Charleroi Ouest .

4.2.2. Lignes et sections de lignes à exploitation simplifiée : (réservées au trafic marchandises)

- ligne 109 : Lobbes - Thuillies (prolongée jusque Donstiennes durant la campagne betteravière);
- ligne 111 : Berzée - Thy le Château ;
- ligne 113 : Piéton - Bifurcation de Bellecourt ;
- ligne 119 : Châtelet - Gosselies - Thiméon ;
- ligne 138 : Châtelet - Acoz ;
- ligne 147 : Fleurus - Sombreffe ;
- ligne 150 : Tamines - Aisemont ;
- ligne 156 : Mariembourg - Chimay .

4.2.3. Lignes industrielles (réservées au trafic marchandises) :

- ligne 251 : Piéton - Charbonnages d'Anderlues ;
- ligne 252 : Piéton - Fontaine l'Evêque ;
- ligne 260 : Monceau - Tréfilerie - Charleroi Ouest ;
- ligne 260A : Monceau - Docherie - Centrale Amercoeur - Docherie - Port de Dampremy ;

(1) Trafic marchandises uniquement.

- ligne 261 : Couillet - Hauchies;
- ligne 268 : Monceau - Faisceau Usines (anciennement Monceau-Usines);
- ligne 257 : Bifurcation du Noir-Dieu - Gilly Haies.

4.2.4. Perspectives :

Le tronçon Bifurcation du Noir-Dieu à Thiméon de la ligne 119 sera mis hors service dans les prochains mois.

4.3. Liste des gares, dépendances et points d'arrêts du Groupe.

4.3.1. Gare gérante : Charleroi Sud (gare principale) :

-dépendances avec personnel :

Charleroi Sud Quai - La Sambre - Marcinelle

-point d'arrêt non gardé :

La Villette

4.3.2. Gare gérante : Châtelet (gare principale) :

-dépendance avec personnel :

Farciennes - Gosselies - Le Campinaire - Couillet - Roctiau - Châtelet-Formation - Gilly Sart-Allet

-dépendances sans personnel :

Montignies - Bouffioulx - Hauchies - Acoz - Gerpinnes - Gilly Haies - Moncheret GP - Gilly Vallées - Jumet - Thiméon -

-point d'arrêt non gardé :

Ternée GP

4.3.3. Gare gérante : Erquelinnes (gare de 1ère classe) :

-gare non autonome de 4ème classe :

Lobbes

-dépendances avec personnel :

Labuissière - Solre/sur/Sambre - Thuin Nord - Marchienne zone

-dépendances sans personnel :

Thuillies

-points d'arrêts non gardés :

Erquelinnes Village - Fontaine Valmont - Hourpes - Landelies

4.3.4. Gare_gérante : Fleurus (gare_de_2ème_classe) :

-gares non autonomes de 4ème classe :

Charleroi-Ouest - Tilly

-dépendance avec personnel :

Lodelinsart

-dépendances sans personnel :

Ransart - Sombreffé

-points d'arrêts non gardés :

Ligny - Faux - La Roche - Villers la Ville

4.3.5. Gare_gérante : Luttre (gare_de_2ème_classe) :

-gare non autonome de 4ème classe :

Courcelles Motte

-points d'arrêts non gardés :

Obaix Buzet - Pont-à-Celles Nord - Gouy-lez-Piéton - Godarville

4.3.6. Gare_gérante : Mariembourg (gare_de_2ème_classe) :

-gare non autonome de 4ème classe :

Couvin

-dépendance sans personnel :

Chimay

4.3.7. Gare_gérante : Monceau (gare_principale) :

-dépendances avec personnel :

Marchienne-au-pont - Roux - TMP 1 à 3 - TMP 4 à 7 - TMP 8 & 9

-dépendance sans personnel :

Docherie

-point d'arrêt non gardé :

Marchienne-Est

4.3.8. Gare_gérante : Piéton (gare_de_2ème_classe) :

-dépendance avec personnel :

Courcelles-Centre

-dépendances sans personnel :

Fontaine-l'Evêque - Anderlues - Bascoup - Trazegnies

-point d'arrêt non gardé :

Forchies

4.3.9. Gare gérante : Tamines (gare de 2ème classe) :

-gare non autonome de 4ème classe :

Jemeppe-sur-Sambre

-dépendances avec personnel :

Aiseau - Auvelais

-dépendance sans personnel :

Aisemont

4.3.10. Gare gérante : Walcourt (gare de 2ème classe) :

-gares non autonomes de 4ème classe :

Jamioulx - Berzée - Philippeville

-dépendance avec personnel :

Néant

-dépendances sans personnel :

Thy-le-Château

-points d'arrêts non gardés :

Pry

Yves-Gomezée

Beignée

Cour-sur-Heure

Ham-sur-Heure

4.3.11. Projet de restructuration.

Dans un proche avenir, probablement courant 1986, une restructuration pourrait intervenir modifiant fondamentalement les principes de gestion des gares et dépendances.

Dans l'optique de cette réorganisation, les Groupes seraient divisés en zones. Chacune de ces zones étant gérées par une gare principale .

En ce qui concerne le Groupe de Charleroi, le découpage en zones pourrait être le suivant :

a) Zone de Charleroi :

Gare gérante Charleroi Sud pour :

- Charleroi Sud et ses dépendances;
- Fleurus et ses dépendances.

b) Zone de Monceau :

Gare gérante Monceau pour :

- Monceau et ses dépendances;
- Piéton et ses dépendances;
- Luttre et ses dépendances.

c) Zone de Châtelet :

Gare gérante Châtelet pour :

- Châtelet et ses dépendances;
- Tamines et ses dépendances.

d) Zone d'Erquelinnes :

Gare gérante Erquelinnes pour :

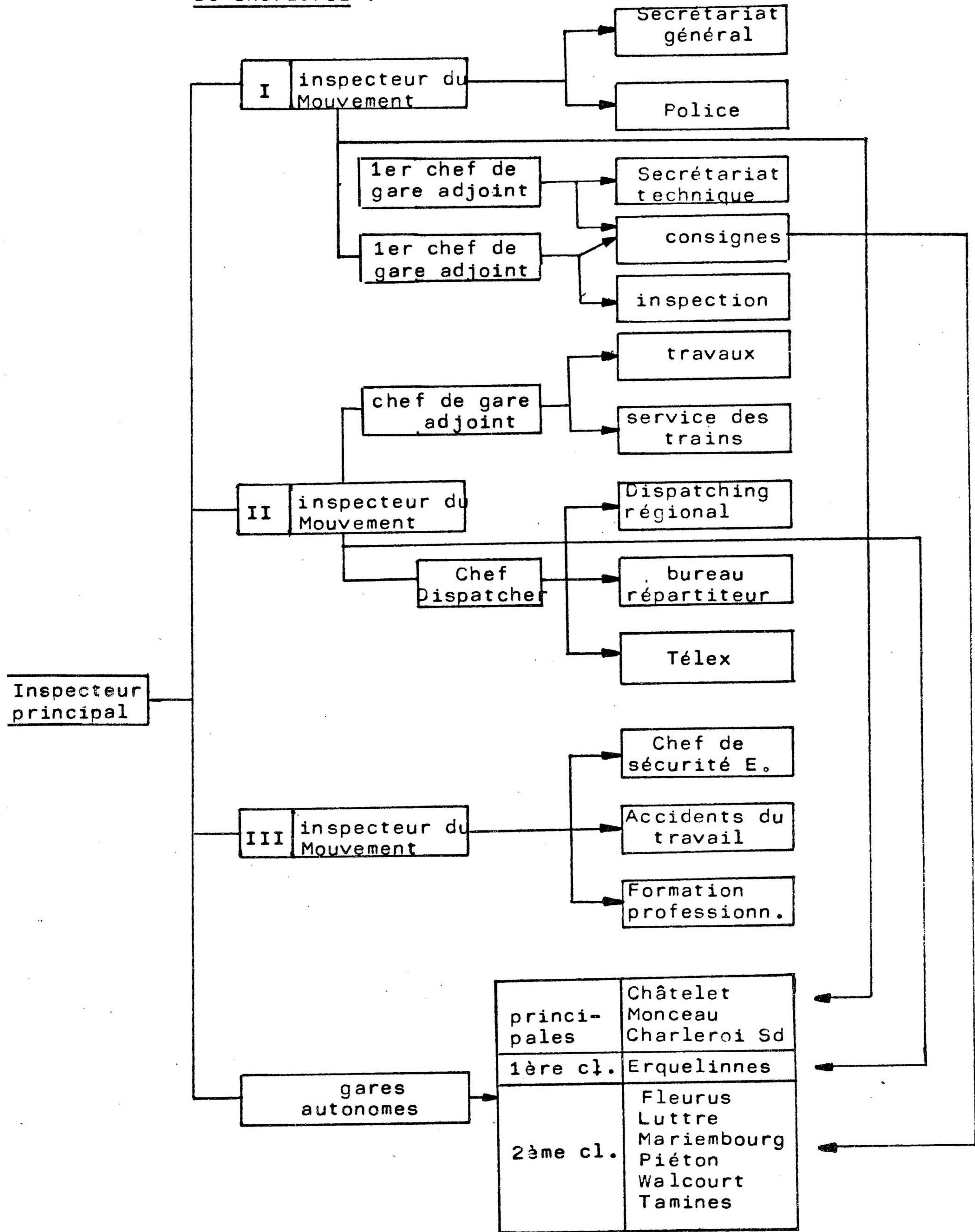
- Erquelinnes et ses dépendances;
- Walcourt et ses dépendances;
- Mariembourg et ses dépendances.

Au niveau du Groupe de Charleroi, cette restructuration apportera les changements suivants :

- La gare de 1ère classe d'Erquelinnes deviendrait gare principale;
- Les chefs des gares de Fleurus, Piéton, Luttre, Tamines, Walcourt et Mariembourg seraient respectivement les adjoints aux chefs des zones de Charleroi Sud, Monceau, Châtelet et Erquelinnes.

Il est entendu qu'il s'agit seulement d'un projet de découpage susceptible de modifications préalablement à sa mise en oeuvre.

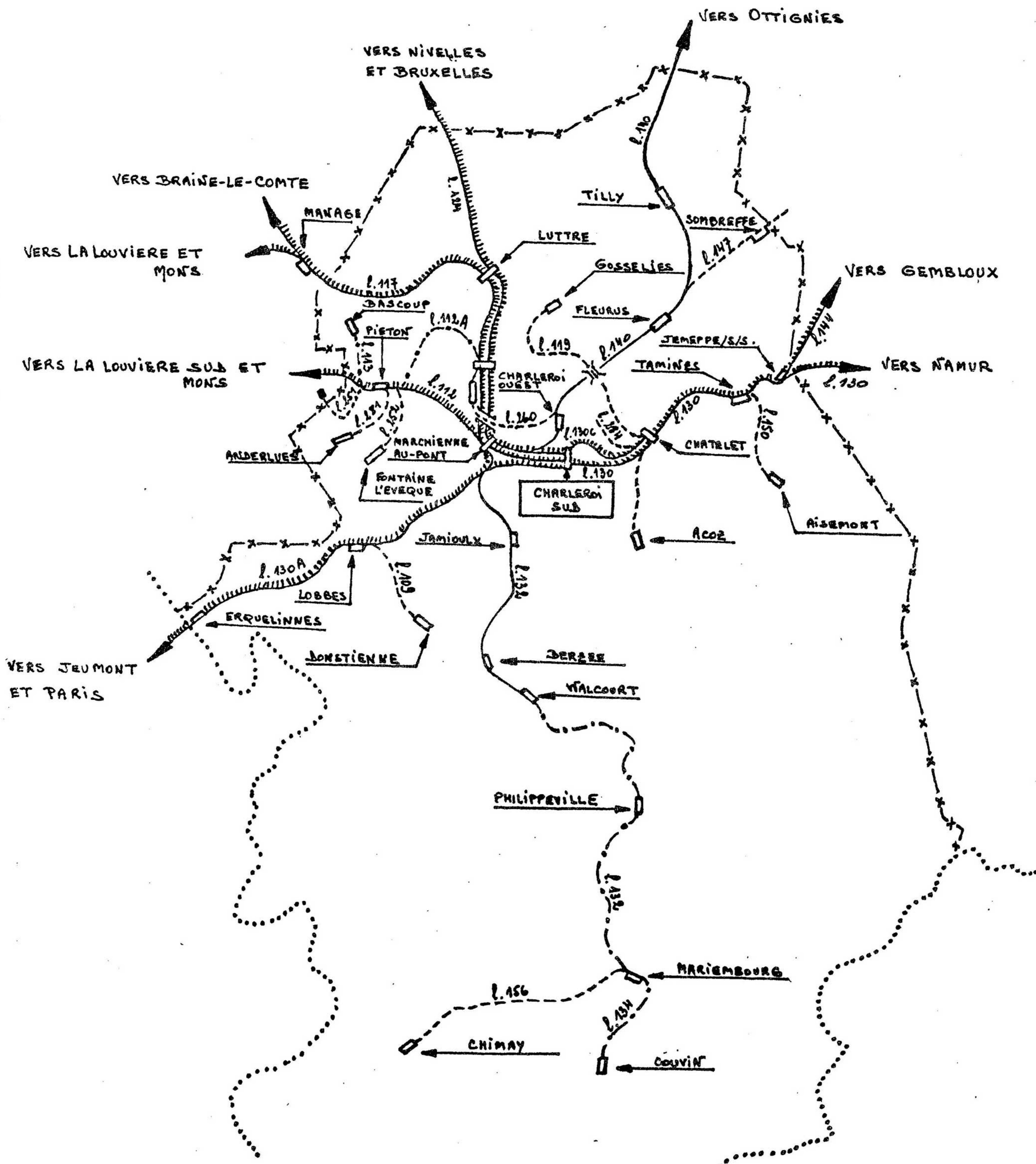
4.4. Organigramme du service "Exploitation" du Groupe de Charleroi :



4.5. Carte des lignes du Groupe de Charleroi :

Légende :

- ligne électrifiée à double voie
- — — ligne non électrifiée à double voie
- · — ligne non électrifiée à voie unique
- - - ligne industrielle ou à exploitation simplifiée



4.6. L'atelier de traction de Monceau

4.6.1. Historique :

Les premières locomotives à vapeur furent garées à la fin du siècle dernier dans des hangars loués par l'Etat belge à une société de Charbonnages.

Dans la première moitié du vingtième siècle la région de Charleroi possédait de nombreux ateliers de traction tels : Montignies, Luttre, Tamines, Marchienne-zone, Piéton, Mariembourg, etc...

Actuellement, seul subsiste l'atelier de traction de Monceau, situé à Roux, au cœur de l'agglomération carolorégienne, le long de la ligne Bruxelles-Charleroi, ainsi que quelques "sous-dépôts" en d'autres lieux du Groupe (Walcourt, Châtelet, Charleroi Sud, Châtelet).

L'atelier de Monceau peut être considéré comme l'un des plus importants du réseau.

Pour répondre aux besoins toujours croissants de l'industrie du bassin de Charleroi, de nouvelles installations furent érigées en 1912 à Monceau. Elles furent détruites par des bombardements aériens en 1944.

De cette époque subsiste encore le bâtiment situé à l'entrée abritant les vestiaires du personnel roulant et les anciens bureaux administratifs transformés en classes et salles de didactique pour les élèves-conducteurs.

Reconstruits en 1945, les bâtiments actuels de l'atelier constituent un ensemble moderne doté de tout l'outillage nécessaire pour le maintien en ordre de marche de son parc de locomotives.

4.6.2. Personnel :

Outre le personnel administratif et sédentaire, l'atelier de traction de Monceau gérait au 1er janvier 1985, 470 conducteurs répartis de la manière suivante :

Siège de travail	conducteurs de route		conducteurs de manœuvres
	diésel	électrique	
Monceau	96	70	50
Charleroi Sud		125	18
Châtelet	70		
Walcourt	34		
Marchienne-zone			3
Erquelinnes			4
Total	200	195	75

4.6.3. Matériel de traction :

Pour la formation et la remorque des trains, l'atelier de traction de Monceau dispose, au 1er janvier 1985, des engins suivants :

- 12 locomotives "Diesel-électriques" série 51 ;
- 15 locomotives "Diésel-électriques" série 62 ;
- 40 locomotives "Diésel-hydrauliques" série 73 ;
- 25 locomotives "Diésel-hydrauliques" série 83.

Les engins des séries 51 et 62 assurent indifféremment la remorque des trains de voyageurs et de marchandises. Les engins des séries 73 et 83 assurent la remorque des trains de marchandises locaux et le service des manœuvres.

En matière de locomotives et d'automotrices électriques, on ne peut pas dire qu'un certain nombre d'engins soit affecté à Monceau et rien qu'à Monceau ou au dépôt des conducteurs de Charleroi Sud.

Toutes les locomotives électriques assurent aussi bien des remorques de trains de voyageurs que des trains de marchandises.

Les conducteurs du dépôt de Monceau utilisent des locomotives électriques types : 21, 22, 23, 25, 26 et 27.

Les conducteurs de Charleroi Sud desservent les engins des types : 21, 22, 23, 25 et 27 ainsi que tous les types d'automotrices à l'exception des "Break".

L'annexe I au présent fascicule reprend les fiches techniques de la plupart des engins évoqués ci-dessus.

4.6.4. Répartition des engins de traction :

4.6.4.1. Diésels :

	type 51	type 62	type 73	type 83
Monceau	12	15	30	10
Charleroi Sud				3
Châtelet			7	11
Walcourt			1	
Marchienne zone			1	1
Erquelinnes			1	
Total	12	15	40	25

4.6.4.2. Electriques :

Les conducteurs utilisent les locomotives électriques banalisées au niveau réseau et dont le parc est géré par le répartiteur M de Bruxelles.

4.7. Autres unités de travail importantes dans le Groupe (avec effectif du personnel au 01-01-1985)

4.7.1. Atelier Central de la voie de Bascoup :

L'atelier central de la voie de Bascoup se trouve le long de la ligne 113 à Bascoup. La principale fonction de cet établissement est le montage des appareils de voie. Au 01-01-1985, il employait 437 personnes dont : 8 fonctionnaires du service de la Voie, 22 employés, 13 agents de maîtrise et 394 ouvriers.

A moyen terme, cet atelier pourrait reprendre une partie des activités de l'Atelier de Schaerbeek.

4.7.2. Atelier Central de Luttre :

L'atelier central de Luttre situé le long des lignes 124 et 124A à hauteur de la gare de Luttre s'occupe de l'entretien et de la réparation de véhicules à marchandises et principalement :

- de la révision et de l'entretien des wagons appartenant à des particuliers et entretenus par la S.N.C.B.;
- du reprofilage des bandages et du montage des essieux;
- de la réparation et du gros entretien aux wagons tombereaux.

Au 01-01-1985, cet atelier occupait 227 personnes dont : 4 fonctionnaires du service "Matériel", 19 employés, 5 agents de maîtrise et 199 ouvriers.

4.7.3. Atelier des wagons de Saint-Martin :

L'atelier des wagons de Saint-Martin se situe à hauteur de la gare de Marchienne zone sur la ligne 130A de Charleroi à Erquelinnes. Il entreprend les réparations courantes du matériel marchandises en dehors du grand entretien.

Cet atelier est également spécialisé dans l'entretien des wagons dotés de toitures coulissantes ou de volets. Au 01-01-1985, le fonctionnement de cette unité est assuré par 85 personnes : 1 fonctionnaire du service "Matériel", 1 employé, 2 agents de maîtrise et 81 ouvriers.

Suite aux recommandations contenues dans le rapport de l'Audit et publiées en 1984, cet atelier fermera ses portes dans un avenir proche. Le personnel de cette unité de travail sera recasé à l'Atelier Central de Luttre.

CHAPITRE V. - LE PERSONNEL
=====

5.1. Evolution de l'effectif.

L'évolution du personnel du Groupe de Charleroi dans les quatre services principaux : E, M, V et ES, durant les douze dernières années est évoquée au travers des données ci-après :

01/10/73 01/10/78 01/10/83 01/01/85

Service "Exploitation"

Fonctionnaires	46	51	63	63
Employés	692	691	726	698
Chefs-gardes + gardes	138	163	200	191
Ouvriers	720	645	661	621
Ensemble du personnel	1596	1550	1650	1573

Service "Matériel"

Fonctionnaires	7	11	11	9
Employés	19	31	27	26
Agents de maîtrise	20	26	25	30
Ouvriers	685	984	961	925
Ensemble du personnel	731	1052	1024	990

Service de la "Voie"

Fonctionnaires	23	28	23	25
Employés	42	45	43	44
Agents de maîtrise	25	26	27	29
Ouvriers	615	676	828	764
Ensemble du personnel	705	775	921	862

Service "Électricité-Signalisation"

Fonctionnaires	12	14	12	14
Employés	16	19	21	16
Agents de maîtrise	28	30	34	32
Ouvriers	645	657	629	602
Ensemble du personnel	701	720	696	664

5.2. Le personnel des trains.

5.2.1. Le personnel de conduite :

L'effectif de cette catégorie de personnel a déjà été évoqué au point 4.5.2. ci-avant traitant de l'Atelier de traction de Monceau.

5.2.2. Les gardes et chefs-gardes :

Le Groupe de Charleroi compte quatre dépôts de gardes et chefs-gardes : Charleroi Sud, Tamines, Mariembourg et Walcourt.

Outre deux chefs-gardes contrôleurs attachés à I.P.X. et douze autres attachés à la Direction de l'Exploitation, bureau 11-11 et ayant Charleroi Sud comme siège de travail, 187 agents assurent l'accompagnement et le contrôle des trains de voyageurs.

Cet effectif se répartit comme suit :

	Charleroi	Sd Tamines	Mariembourg	Wal-	court
Chef-garde contrôleur	1	1	0		
Chef-garde	69	31	14	15	
Garde	54	1	2	1	
Elève-garde	5	1	0	0	

CHAPITRE VI. - LE TRAFIC DU GROUPE
=====

6.1. Service des trains de voyageurs.

6.1.1. Principes :

La nouvelle offre de transport au 3 juin 1984 est subdivisée de manière très stricte en :

- trains qui possèdent une fonction intervilles, ces trains sont appelées IC (Intercity) et IR (Inter-régionaux);
- trains qui assurent les dessertes régionales (trains L);
- trains de navetteurs et trains saisonniers.

Les trains faisant partie de l'offre de transport intervilles sont répartis en services de trains cadencés. La fréquence minimale de base d'un service cadencé est celle d'un train par heure. Sur plusieurs sections de ligne, une fréquence plus élevée est toutefois nécessaire; ceci peut être obtenu par une combinaison de plusieurs services de trains parcourant les mêmes sections de ligne. Très tôt le matin et très tard le soir, une offre de transport composée de plusieurs trains intervilles par heure est certainement trop élevée, il s'indique dès lors d'élaguer ce service à ces moments de la journée. Il en est de même pour le week-end.

6.1.2. Détail du service des trains de voyageurs intéressant le Groupe de Charleroi :

Service des trains IC :

service	itinéraire	arrêts
K	Anvers Central Charleroi Sud	Anvers Central - Berchem - Malines - Bruxelles Nord - Central - Midi - Nivelles - Marchienne-au-Pont - Charleroi Sud
J	Mouscron Liège Liège	Mouscron - Herseaux - Tournai - Mons - La Louvière Sud - Charleroi Sud - Namur Huy - Liège Guillemins - Liège Palais - Herstal - Liège

Service des trains IR :

service	itinéraire	arrêts
a	Anvers Central Charleroi Sud	Anvers Central - Berchem - Nekkerspoel - Malines - Vilvorde - Bruxelles Nord - Central - Midi - Braine l'All. Nivelles - Luttre Pont-à-Celle - Marchienne-au-Pont - Charleroi Sud
m	Liers Charleroi Sud	Liers - Milmort - Herstal - Liège Palais - Jonfosse - Liège Guillemins - Flémalle Ht Huy - Statte - Andenne - Namur Jemeppe-sur-Sambre - Auvelais Tamines - Châtelet - Charleroi Sud

Service des trains locaux (omnibus) :

En matière de desserte régionale, le système du service cadencé à l'heure est également généralisé, à quelques exceptions près. Ce service est complété, aux heures de pointe par des trains de navetteurs qui ne desserviront pas nécessairement les mêmes points d'arrêts.

ligne	tronçon repris en desserte locale	points d'arrêts intermédiaires
112	La Louvière Central Charleroi Sud	La Louvière Sud - Haine-st-Pierr Morlanwelz - Carnières - Piéton Forchies - Marchienne-au-Pont
118	Luttre Manage	Pont-à-Celles - Gouy-lez-Piéton Godarville
124	Nivelles Charleroi Sud	Obaix-Buzet - Luttre - Courcelle Motte - Roux - Marchienne-au-Pt Marchienne Est
130	Namur Charleroi Sud	Ronet - Flawinne - Floreffe - Franière - Moustier-sur-Sambre - Ham-sur-Sambre - Jemeppe-sur-S. Auvelais - Tamines - Aiseau - Ternée - Farceniennes - Le Campinaire - Châtelet - Couillet
130A	Charleroi Sud Erquelinnes	La Villette - Marchienne Zone - Landelies - Hourpes - Thuin - Lobbes - Fontaine Valmont - La Bussière - Solre-s-Sambre - Erquelinnes Village
132	Charleroi Sud Couvin	La Villette - Jamoulx - Beignée Ham-sur-Heure - Cour-sur-Heure - Berzée - Pry - Walcourt - Yves Gomezée - Philippeville - Mariembourg
140	Charleroi Ouest Ottignies	Lodelinsart - Fleurus - ligny - Tilly - Villers la Ville - La Roche - Faux - Court-st-Etienne Céroux-Mousty

6.2. Trafic voyageurs.

Moyenne journalière des voyageurs descendus et montés dans les principales gares du Groupe (18 juin 1984) :

gares	descendus	montés	total
Charleroi Sud	10.661	10.971	21.632
Luttre	2.151	2.027	4.178
Tamines	1.739	1.581	3.354
Marchienne-au-Pont	1.586	1.607	3.193
Châtelet	1.089	1.089	2.178
Auvelais	966	906	1.872
Jemeppe-sur-Sambre	582	616	1.198
Roux	562	536	1.098
Thuin	475	504	979
Walcourt	498	473	971
Courcelles Motte	441	475	916
Fleurus	415	410	825
Erquelinnes	446	378	824
Charleroi Ouest	319	331	650
Lobbes	299	293	592
Piéton	235	242	477
Tilly	209	255	464
Berzée	215	238	453
Couvin	197	169	366
Mariembourg	175	187	362
Philippeville	172	173	345
Marchienne zone	168	145	313
Jamioulx	160	93	253
Lodelinsart	74	52	126

6.3. La gare voyageurs de Charleroi Sud.

A l'origine, la gare de Charleroi Sud était un bien modeste abri pour les voyageurs. Elle n'occupait d'ailleurs pas l'emplacement actuel, mais plutôt la rive droite d'un canal qui n'hébergeait pas encore la Sambre, approximativement là où se dressent les locaux de la douane. Le bâtiment que l'on connaît encore aujourd'hui a été construit entre 1865

et 1874. En ce temps là, comme Charleroi était un confluent de plusieurs lignes ferroviaires, il s'y trouvait aussi bien des voies à l'arrière de la gare qu'à l'avant, où aboutissaient notamment les lignes du "Grand Central belge". L'édifice de pierre bleue était alors écrasé par deux immenses halls à toiture cintrée. Le premier disparaît en 1958. Le second lui survécut juste 10 ans. Des abris fonctionnels ont été érigés en remplacement sur les quais qui longent 12 voies électrifiées.

La gare, du moins le bâtiment principal, était restées dans son état quasi primitif durant 90 ans. Une modernisation s'imposait, ces travaux d'aménagement se terminaient en 1964.

La gare fut aussi intimement mêlée à la rénovation des transports publics entreprise à Charleroi dès 1971. Elle accueille à sa porte autobus, trams et métro. Son sous-sol est creusé d'un tunnel routier pour l'accès des taxis et autres véhicules. Et aussi d'un tunnel pour piétons qui relie maintenant le bord droit de la Sambre aux souterrains de la gare. Jusqu'à l'assise de ses voies qui sert de support à la portion du ring autoroutier qui la surplombe.

Afin de fluidifier le trafic ferroviaire dans le goulot d'étranglement que constitue la gare de Charleroi Sud, un nouveau poste de signalisation (PCCR Block 20) assure la relève de l'ancien poste depuis début 1984. Ce nouveau poste a repris la commande de la plupart des appareils et signaux autrefois commandés par le block 19 de Marcinelle.

Dans une phase ultérieure, ce poste reprendra également la commande des anciens postes suivants :

Charleroi-Sud block 55 ;

Charleroi-Ouest block 2 ;

La Sambre block 58 ;

Charleroi-Sud Quai block 54 ;

Montignies block 51.

6.4. Le trafic des envois de détail.

La gare de Charleroi Sud est dotée d'un centre routier qui assure l'acheminement des colis dans 226 localités, réparties dans 56 secteurs réguliers pour la desserte desquels son parc automobile parcourt environ 3600Km par jour.

Le centre routier occupe :

85 employés, 104 ouvriers, 34 conducteurs de véhicules, environ 4000 tonnes/jour sont traités avec 30 camions de la SNCB et 32 camions privés.

Il faut également noter que depuis le 01-02-1984, la gare frontière SNCB d'Erquelinnes traite les colis postaux internationaux en lieu et place de la gare SNCF de Jeumont.

6.5. Trafic des charges complètes.

6.5.1. Nombre journalier de wagons chargés au départ du Groupe : (comparaison avec les autres Groupes)

Groupe	1983	1984	diff. en %
Anvers	1641,25	1829,45	+ 11,47
Gand	902,68	862,10	- 4,50
Hasselt	756,53	786,01	+ 3,90
Bruxelles	583,36	619,38	+ 6,17
Charleroi	847,30	778,82	- 8,08
Liège	647,74	740,88	+ 14,38
Mons	615,86	617,44	+ 0,26
Namur	279,89	310,87	+ 11,07
Total réseau	6274,61	6544,95	+ 4,31

6.5.2. Nombre journalier de wagons chargés à l'arrivée du Groupe (comparaison avec les autres Groupes)

Groupe	1983	1984	diff. en %
Anvers	1156,50	1287,38	+ 11,32
Gand	1059,69	1054,90	- 0,45
Hasselt	559,74	579,62	+ 3,55
Bruxelles	450,60	475,15	+ 5,45
Charleroi	1187,60	1129,77	- 4,87
Liège	821,13	939,88	+ 14,46
Mons	634,73	686,57	+ 8,17
Namur	204,53	208,69	+ 2,03
Total réseau	6074,55	6361,96	+ 4,73

6.6. Les gares de formation.

Le groupe de Charleroi possède deux gares de formation : Monceau et Châtelet se trouvant de part et d'autre de la gare voyageurs de Charleroi Sud.

Il ne faut pas non plus oublier la gare d'Erquelinnes qui est un point important d'échange pour le trafic de et vers la SNCF et le transit des trafics SNCF/DB et au-delà.

6.6.1. La gare de formation de Monceau :

La gare de formation de Monceau est située en bordure Ouest du bassin industriel de Charleroi, à l'intersection de plusieurs axes ferroviaires importants qui lui assurent des liaisons rapides aussi bien avec l'agglomération bruxelloise, qu'avec les installations portuaires d'Anvers ou de Gand, les bassins industriels du Centre, du Borinage ou de Liège, la France, les Pays-Bas ou l'Allemagne.

Les installations de Monceau comprennent essentiellement :

- un faisceau de réception de 23 voies électrifiées de 300 à 650 mètres (faisceau R);
- un faisceau de triage situé dans le prolongement du faisceau de réception et constitué de 32 voies réparties en quatre pinces (faisceau T);
- un chantier de formation et de départ situé à l'extémité sud du faisceau T,
en outre : le faisceau de départ D : 8 voies électrifiées
le faisceau de départ D : 13 voies électri-
fiées

- des voies de circulation ceinturant toute la gare et réservées aux circulations des trains et locomotives.

Le schéma de l'annexe II illustre ces installations.

Les circulations des trains, rames et locomotives sont commandées et contrôlées par trois postes de signalisation du type "Tout-relais". Les wagons sont triés par la gravité via une bosse de triage à deux voies séparant le faisceau de réception du faisceau de triage. Cette bosse a une hauteur de 3 mètres, 825 calculée pour donner aux wagons descendant par gravité une vitesse suffisante, indispensable pour dégager rapidement la zone des premiers aiguillages et obtenir ainsi une cadence de triage élevée.

Le freinage des "coupes" se fait en deux phases :

- 1°-le freinage de première ligne est obtenu par quatre freins de voie électropneumatiques (un par pince de 8 voies);
- 2°-le freinage de deuxième ligne est obtenu à l'aide de sabots d'enrayage placés par des agents de triage.

Côté Charleroi du faisceau T, se situe le "chantier formation" où les techniques utilisées sont comparables à celles du "chantier triage" mais la bosse à une hauteur moindre permettant ainsi un freinage de première et de deuxième lignes à l'aide des seuls sabots d'enrayage. Il est à noter que le faisceau D, affecté aux trains au départ, est également spécialisé dans les relais de locomotives des trains complets de et vers la ligne industrielle n°260 (alimentation du bassin Ouest de la Sidérurgie carolorégienne) ainsi que des trains complets de fuel et de charbon destinés à la centrale électrique d'Amercoeur.

Trafic de la formation de Monceau :

Mouvement des wagons en janvier 1985 :

- nombre de wagons reçus : 30.103
- nombre de wagons expédiés : 30.720
- nombre de wagons triés : 20.634
- moyenne journalière des wagons triés : 917

6.6.2.La gare de formation de Châtelet :

La gare de formation de Châtelet se situe à quelques kilomètres de Charleroi Sud sur la ligne Charleroi - Namur. Elle alimente l'Est du bassin industriel carolorégien et notamment l'important complexe de "Carlam".

Cette gare dont les activités de triage sont moins importantes que Monceau est néanmoins la seule gare du Groupe à être équipée pour la manutention des transcontainers et le trafic des wagons "kangourous". Le schéma de l'annexe III illustre ces installations.

Trafic de la formation de Châtelet :

Mouvement des wagons en janvier 1985 :

- nombre de wagons reçus : 22.834

- nombre de wagons expédiés : 23.322

- nombre de wagons triés : 18.903

- moyenne journalière des wagons triés : 859

La gare de Châtelet possède également un faisceau de douze voies électrifiées (faisceau C) pour le remisage et l'entretien des rames voyageurs.

6.6.3. La gare frontière d'Erquelinnes :

En 1965 les Gouvernements français et belge signèrent, par l'entremise de leur Ministre des Affaires Etrangères, une convention qui permettait aux fonctionnaires des Administrations douanières et ferroviaires d'opérer sur le territoire voisin. Les réseaux SNCF et SNCB concrétisèrent cet acte par les accords de juxtaposition régissant le point frontière d'Erquelinnes-Jeumont.

Cette organisation prévoyait en gare d'Erquelinnes et en gare de Jeumont :

- des voies extraterritorialisées;

- des bureaux occupés par du personnel des douanes et des chemins de fer tant belge que français.

Les trains de marchandises du sens Belgique - France ont Jeumont comme destination tandis qu'Erquelinnes est gare terminus des trains français. Ce n'est qu'à la fin des opérations ferroviaires et douanières, réalisées simultanément par les quatre Administrations concernées, que les wagons peuvent être "sortis" des voies extraterritorialisées pour poursuivre leur acheminement. Cette intervention simultanée des réseaux et douanes des deux pays a permis de diminuer considérablement le séjour des transports en frontière. Cet arrêt fut encore réduit par l'instauration en 1970 du "Transit Communautaire" et en 1972 du régime simplifié fer.

Le transport de détail bénéficie de la même organisation.

Par Erquelinnes entrent en Belgique les expéditions GV du Sernam et les colis postaux internationaux exportés de France et en transit au travers de ce pays. Par Jeumont

sont sortis de Belgique les colis postaux internationaux

destinés à la France et en transit vers l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou vers les ports de mer. A la différence de

la Belgique, ce sont les postes françaises qui remettent à domicile les colis postaux transportés par la SNCF. Le 23 septembre 1984, le service international a subi une profonde refonte. Afin de rentabiliser les installations de la grande gare de formation d'Aulnoye sous employée, cette gare concentre le trafic international traité auparavant par les points frontières d'Erquelinnes/Jeumont d'une part et Quévy/Feignies d'autre part, tant pour les transports du régime ordinaire que du régime accéléré. Cette concentration réalise :

- une économie sérieuse pour la SNCF en personnel et en installations;
- une accélération des transports par la création de nouvelles relations directes d'Aulnoye vers les gares de distribution françaises;
- le souhait de l'U.I.C. de créer des trains de pénétration puisque les trains du sens Belgique - France s'enfonceront largement en territoire français.

Pour Erquelinnes/jeumont cette mesure se traduit par :

- la fin des contrôles douaniers juxtaposés;
- l'obligation de traiter à Erquelinnes l'import et l'export tant en charges complètes qu'incomplètes.

Ces profonds remaniements aboutissent à une accélération des transports ferroviaires. Dès lors le point frontière d'Erquelinnes/Jeumont reliant les industries françaises et belges de la haute Sambre avec le bassin liégeois et réalisant un trait d'union entre la France et l'Allemagne, voit se confirmer son rôle essentiel dans les échanges européens.

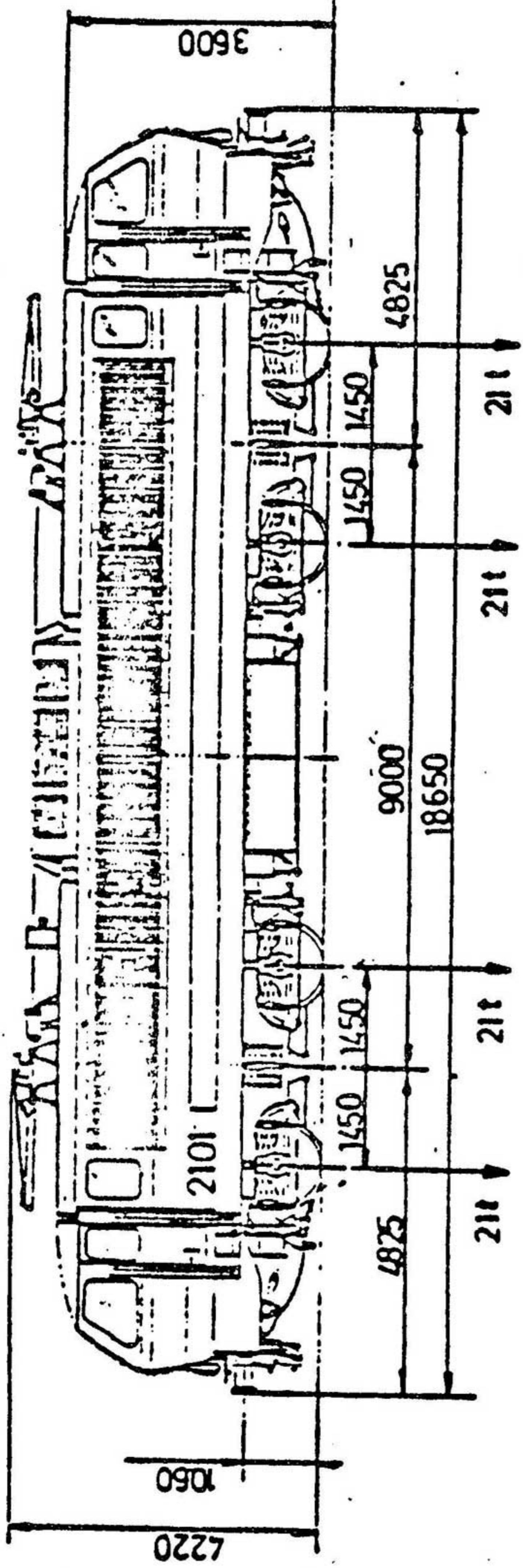
Charleroi, avril 1985

le chef de gare adjoint,



J. CHACHKOFF.

Locomotive série 21



GÉNÉRALITÉS

Effectif :

Dès : 3

Masse totale :

Tension de service :

Masse max. par essieu :

Effort max. au démarrage :

Rayon min. de courbe :

Hauteur des roues :

Salissage au goudron VIC

PARTIE MÉCANIQUE

Constructeur : S.A. La Brugeoise et Nivelles

Année de construction : 1903 / 1905.

Freinage : Frein automatique de service et frein direct de manœuvre. Frein de secours agissant sur la conduite de frein autom. comprend le régulateur statique. Le frein autom. comprend le régime "Marchandise - Voyageurs" et le régime "haute puissance" (à 2 stades de press.). Le robinet de manœuvre du frein autom. est du type Dörrikon PV.

La locomotive est pourvue d'un frein antipatinage à 2 décompresseurs Waboo type 242 VB 79 allégeant à réservoirs d'une capacité totale de 1.000 l. Un frein à vis placé dans chaque cabine de conduite et agissant chauché sur les 4 blocs frein d'un bogie.

Boîte : La locomotive est équipée de bogies HN-ACPC avec suspension (primaire : Winterthur (secondaire : Pierlot).

Chaussage des cabines de conduite par

batterie de chauffe électrique à air pulsé.

PARTIE ÉLECTRIQUE

Équipement de traction :

Constructeur : A.C.E.C. Charleroi.

Type de commande : équipement de démarrage à thyristors à commutation électronique.
Moteurs de traction : Type LE 662 3 avec excitation en série.

Nombre : 4.

Puissance unihoraire :

Puissance continue : 785 kW.

Suspension à élastique sur 3 points.
Transmission : élastique.

- Transmission EIC - Fédérertrieb.

- Le carter est tenu par roulements à rouleaux.

Rapport d'engrenages : 116/31 = 3,742.

Équipement de frein électrique :

Constructeur : A.C.E.C. Charleroi.

Type : rhéostatique avec réglage électronique des inducteurs de MII couplés en exécution indépendante et combiné ou pas avec frein pneumatique.

Rhéostat : puissance max. 1 880 kW.

Ventilation : à ventilateurs Leroy-Somer T 22 9 kW - 80 V - à 500 tr/min. Débit : 168 m³/min. à 500 tr/min.

* Valeurs calculées

1.7.1963

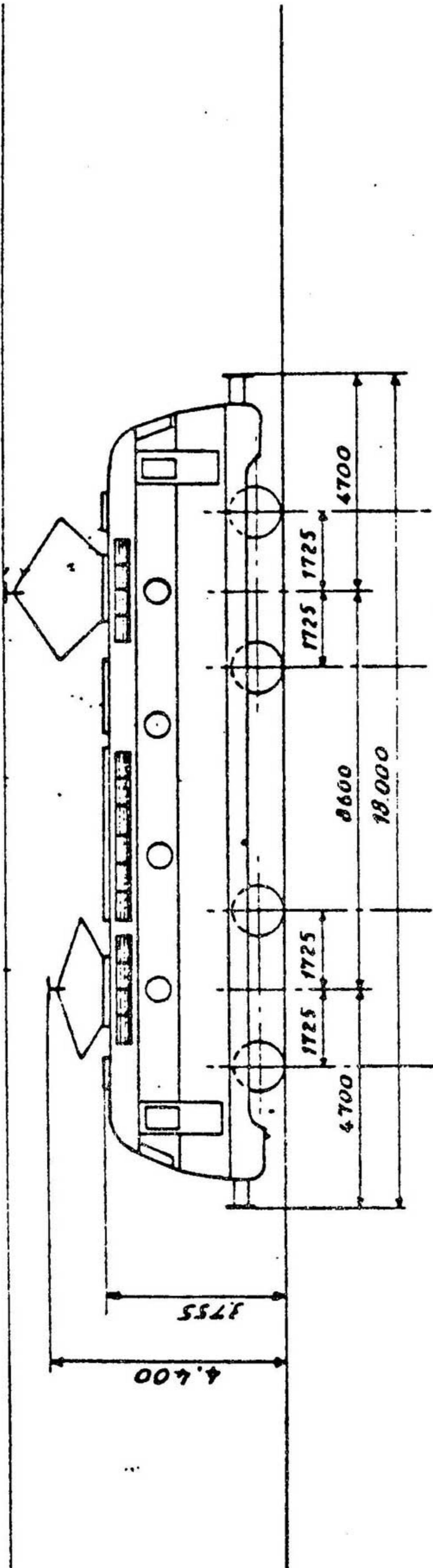
Appareillage auxiliaire :
2 convertisseurs statiques à 3 kV - 2 x 55 kW avec sorties 440 V- et 110 V.
2 x (2 ventilateurs sur un moteur) pour les mot. de traction 440 V - 18,6 kW - type A.C.E.C.
2 600 tr/min - débit à 125 m³/min.
2 A.moteurs-ventilateurs : pour selles 440 V - 4,5 kW - type A.C.E.C. à 600 tr/min.
Débit : 120 m³/min.
8 moteurs-ventilateurs : pour bouteilles - moteurs asynchrones 110 V incorporés dans les ventilateurs.
2 moteurs-compresseurs :
- moteur 440 V - 11 kW type A.C.E.C.
1 050 tr/min.
- compresseur : Waboo-Westinghouse type 242 VB 79 avec 2 étages de pression et 4 cylindres.
1 batterie à charge en parallèle par les 2 convertisseurs en //.
Batteries SAFT type KUH-100 Ah avec 7'5 décharge 100 V - tension de charge 115 V.

* Valeurs calculées

LOCOMOTIVE SÉRIE 22

Avant

Type	122
Nrs:	122.001 à 122.038
122.201 à 122.212	



Généralités.

Partie mécanique.	
<u>Effectif</u>	50
<u>Type</u>	B.B
<u>Poids total</u>	87 t.
<u>Numérotation</u> : 3000 V	2201 à 2238
	3000/1500 V.
	2239 à 2250
<u>Puissance unihoraire</u>	2560 ch.
<u>Vitesse max.</u>	130 km/h.
<u>Charge max. par essieu</u>	21.750 kg.
<u>Effort max. au démarrage</u>	20.000 kg.
<u>Rayon min. de courbe</u>	125 m.
" " " " après démontage de l'accouplement des bogies	75 m.
<u>Diamètre des roues</u>	1262 mm.

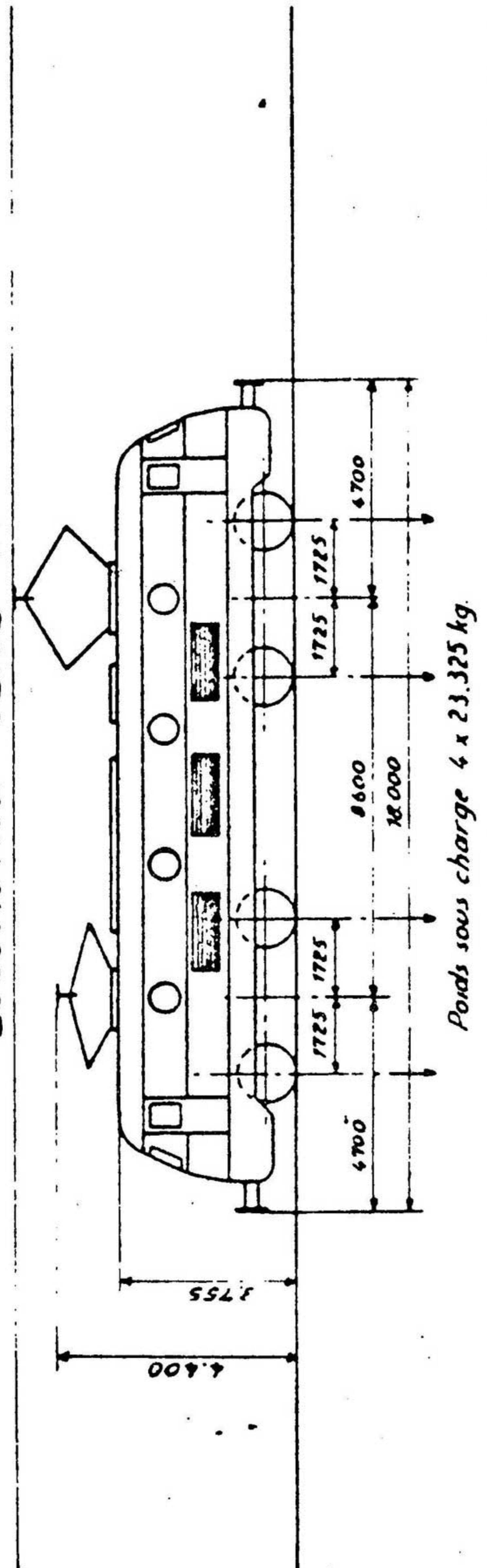
Partie électrique.	
<u>Equipement de traction</u> .	<u>Appareillage auxiliaire</u> .
<u>Constructeurs</u> : A.C.E.C. Charleroi. S.E.M. Gand.	2 compresseurs: Oerlikon type 2A. 200 à 3 cylindres à 2 étages à simple effet, entraînés par moteur électrique à 3000V.
<u>Type de commande</u> : arbres à cones commandés par servo-moteurs électriques B.T. (J.H.)	pression refoulement 8 kg/cm²
<u>Moteurs de traction</u> :	débit 1350 l./min.
<u>Nombre</u> 4	2 ventilateurs pour refroidissement des moteurs de traction, type hélicoïde. Rateau, entraînés par moteur électrique à 3000 Volts.
<u>Puissance unihoraire</u> 640 ch.	Débit 90 m³/min.
<u>accouplement entre bogies</u> continue 590 ch.	1 génératrice de charge batterie A.C.E.C. type CV 266, tension 72 V. courant 38 A.
<u>Chauffage</u> : des cabines de conduite par radiateur et batterie de chauffe électriques à onde pulsé.	1 batterie d'accumulateurs: Cadmium-Nickel 54 éléments 80 Ah.
<u>Ventilation forcée</u> .	Rapport d'engrenages: 3107 (87/28)
<u>Paliers d'essieu</u> : à coussinets lisses et tampon graisseur.	<u>Suspension</u> : par le nerz.
<u>Transmission</u> : par engrenages élastiques, universelle.	

Partie mécanique.

<u>Effectif</u>	50	<u>Equipement de traction</u> .
<u>Type</u>	B.B	<u>Constructeurs</u> : A.C.E.C. Charleroi. S.E.M. Gand.
<u>Poids total</u>	87 t.	<u>Type de commande</u> : arbres à cones commandés par servo-moteurs électriques B.T. (J.H.)
<u>Numérotation</u> : 3000 V	2201 à 2238	<u>Moteurs de traction</u> :
	3000/1500 V.	<u>Nombre</u> 4
	2239 à 2250	<u>Puissance unihoraire</u> 640 ch.
<u>Puissance unihoraire</u>	2560 ch.	<u>accouplement entre bogies</u> continue 590 ch.
<u>Vitesse max.</u>	130 km/h.	<u>Ventilation forcée</u> .
<u>Charge max. par essieu</u>	21.750 kg.	<u>Paliers d'essieu</u> : à coussinets lisses et tampon graisseur.
<u>Effort max. au démarrage</u>	20.000 kg.	<u>Transmission</u> : par engrenages élastiques, universelle.
<u>Rayon min. de courbe</u>	125 m.	<u>Rapport d'engrenages</u> : 3107 (87/28)
" " " " après démontage de l'accouplement des bogies	75 m.	<u>Suspension</u> : par le nerz.
<u>Diamètre des roues</u>	1262 mm.	

Avant
type: 123
nrs: 123.001 à 123.082

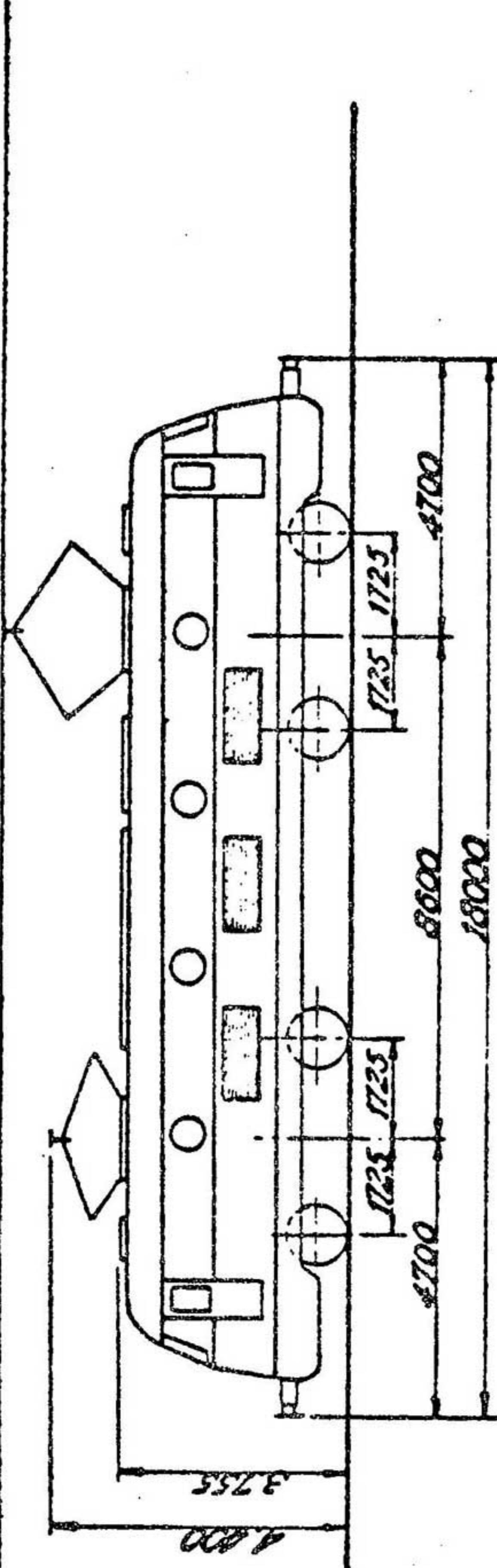
LOCOMOTIVE SERIE 23



<u>Généralités.</u>		<u>Partie mécanique.</u>	<u>Partie électrique.</u>
<u>Effectif</u>	82	<u>Constructeur:</u> Ateliers métallurgiques de Nivelles.	<u>Appareillage auxiliaire:</u> 1 groupe de récupération.
<u>Type</u>	BB	<u>Date de construction:</u> 1955.	au moteur puissance continue: 34.5 KW/absorbe)
<u>Poids total</u>	93.3 t	<u>Freinage:</u>	tension nominale: 3200V. excitation série-shunt.
<u>Numerotation</u>	2301 à 2382	<u>frein automatique Derlikon</u> combiné avec un frein direct par récupération (avec neutre)	bj) Excitatrice: puissance continue 17.4 KW tension: 71V
<u>Puissance unihoraire</u>	2560 ch.	<u>Moteurs de traction:</u>	excitation série indépendante et anticompaund.
<u>Vitesse max.</u>	130 km/h	<u>Nombre</u>	cf) Transformateur antimutuel, rapport de transformation: 1/10.
<u>Charge max. par essieu</u>	23.325 kg.	<u>Puissance unihoraire</u>	4 contacteurs de ligne électro-pneumatiques individuels.
<u>Effort max. au démarrage</u>	20.000 kg.	<u>continue</u>	2 compresseurs Westingh. 242 V.B.C. à 2 étages et 4
<u>Rayon min. de courbe</u>	125 m.	<u>Ventilation forcée</u>	cylindres en V entraînés par mot. elect. 3000 V.
" " " après		<u>Piliers d'essieu:</u> avec coussinets lisses et tampon graisseur	pression refoulement: 8 kg/cm².
<u>démontage de l'accouplement des bogies</u>	75 m.	<u>Transmission:</u> par engrenages élastiques universitaires	pression débit: 1350 l/min.
<u>Diamètre des roues</u>	1262 mm.	<u>laterale</u>	2 ventilateurs pour refroidissement des moteurs de traction, type hélicoïde. Râteau entraînés par moteur électrique 3000 V. débit: 90 m³/min.
		<u>Rapport d'engrenages:</u> 3.107 (87/28)	1 génératrice de charge batterie A.C.E.C. Type CV 266 tension: 72V. courant: 30A
		<u>Suspension:</u> par le nez.	1 batterie d'accumulateurs: Cadmium-Nickel
			54 éléments 60 Ah.

Avant
type 125
nrs: 125.001 à 125.014

Locomotive série 25

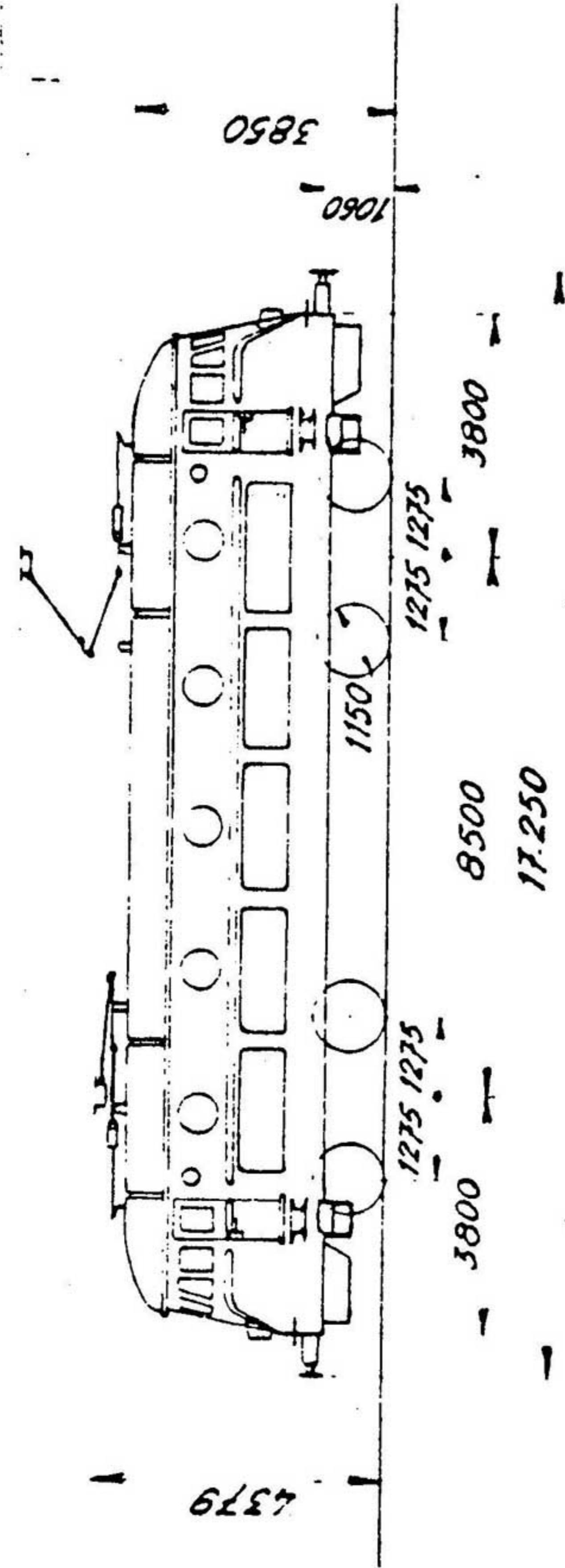


Locom. n° 2501 à 14. Poids sous charge = 20.960 kg x 4

<u>Généralités</u>		<u>Partie mécanique</u>		<u>Partie électrique</u>	
<u>Effectif</u>	14	<u>Constructeur</u> : B.N. à Nivelles.	<u>Equipement de traction</u>	<u>Appareillage auxiliaire</u>	
<u>Type</u>	B.B.	<u>Année de construction</u> : 1960 - 61	<u>Constructeur</u> :	<u>2 compresseurs</u> Westinghouse 242 VDZ	
<u>Poids total</u>	kg 81.600	<u>Fréinage</u> :	<u>Charlerai</u>	à 2 étages, 4 cylindres en Y commandés	
<u>Numerotation</u>	n° 2501 à 2514	<u>Frein automatique Oerlikon</u>	<u>S.E.M. Grand</u>	par moteurs électriques 3000 V	
<u>Puissance unitaire</u>	ch 2560	combiné avec un frein direct	<u>Type de commande</u>	Pression de refoulement 8 kg/cm²	
<u>Vitesse max.</u>	km/h 130/100	Oerlikon	<u>Arbres à came commandés par</u>	Débit 1550 l/min.	
<u>Charge max. par essieu</u>	kg 20.960	<u>Moteurs de traction</u>	<u>servo-moteurs électriques B.T. (J.H.)</u>		
<u>Effort max. au démarrage</u>	kg 20.000	<u>Nombre</u>		<u>2 ventilateurs pour refroidissement</u>	
<u>rayon min. de course</u>	m 125	<u>Puissance unitaire</u>		des moteurs de traction, type	
<u>Rayon min. de course après démontage de l'accompagnement des bogies</u>	m 75	<u>Puissance continue</u>		hélicoïde Rotex entraînés par	
<u>Diamètre des roues</u>	m 1262	<u>Ventilation forcée</u>		moteur électrique 3000 V	
		<u>Les piliers d'essieu sont à coussinets</u>		Débit 90 m³/min.	
		<u>lisses et tampons graisseurs</u>			
		<u>transmission,</u>			
		<u>par engrenages élastiques, unitaire</u>			
		<u>Rapport de réduction J. 107</u>			
		<u>suspension par le nez</u>			

Avant
type 126 - 1^{re} série
nrs: 126 001 à 126 005

Locomotive série 26. 1^{re} tranche.



Généralités

Effectif
Type BB
Poids total (après lessage) T. 1824
Numerotation: type MRD 26 01 et 26 02

Vitesse max. km/h 135,100
Charge moyenne démontage: kg 20600
Rayon min de courbe m. 125

Diamètre des roues mm. 1150

Partie mécanique

Constructeur: SA La Brugeoise et Nivelles à Nivelles.
Année de construction: 1964.

Freinage: frein automatique de service et frein d'urgence sur les deux essieux. Le frein est suspendu sur les deux essieux. Le frein est automatiquement commandé par servomoteur électrique BT (JH1).

Puissance unihoraire: ch. 35500 kg 20600 km/h 135,100
Charg. moyenne d'essieu: kg 20000
Rayon min de courbe m. 125

Le rapport de mécanicien du frein automatique est du type Qerlikon FV4. La loco. est pourvue d'un frein d'anti-patinage. Deux compresseurs du type Westinghouse 242 VBZ à fonctionnement automatique. Deux réservoirs d'une capacité totale de 1000 l. Un frein à vis placé dans chaque cabine et agissant sur tous les bogies.

Bogie

La locomotive est équipée de bogies du type monomoteur, SFAC. Chauffage des cabines par radiateurs et batteries de chauffe électriques et sur pulsé.

* Le régime haute puissance nécessite en action que lors de freinages d'urgence.

Partie électrique

Équipement de traction

Constructeur: ACEC Charleroi
Type de commande: arbres à co. mes commandés par servo-moteur électrique BT (JH1). Moteurs de traction: entièrement suspendus et à ventilation forcée. Nombre: 2 (1 2 moteurs) Puissance unihoraire: 1600 ch. Puissance continue: 1520 ch. Paliers d'essieu: 3 roueaux. Transmission: par 2 étages d'enroulements et enroulement élastique sur arbre creux. Rapport d'engrenages: 3,4.

Appareillage auxiliaire

Compresseurs

Vestinghouse

Type 242 VBZ à 2 étages

et 4 cylindres en V. Entraine par un

moteur de 3000 V

ventilateurs à 2 roues pour le

refroidissement des moteurs de

traction; type microcide "Kinterus"

entrainées chacun par un moteur

de 5000 V

Débit: 125 m³ min par roue.

1 génératrice à charge sur:

terre AC/DC type CV 206 Sunt

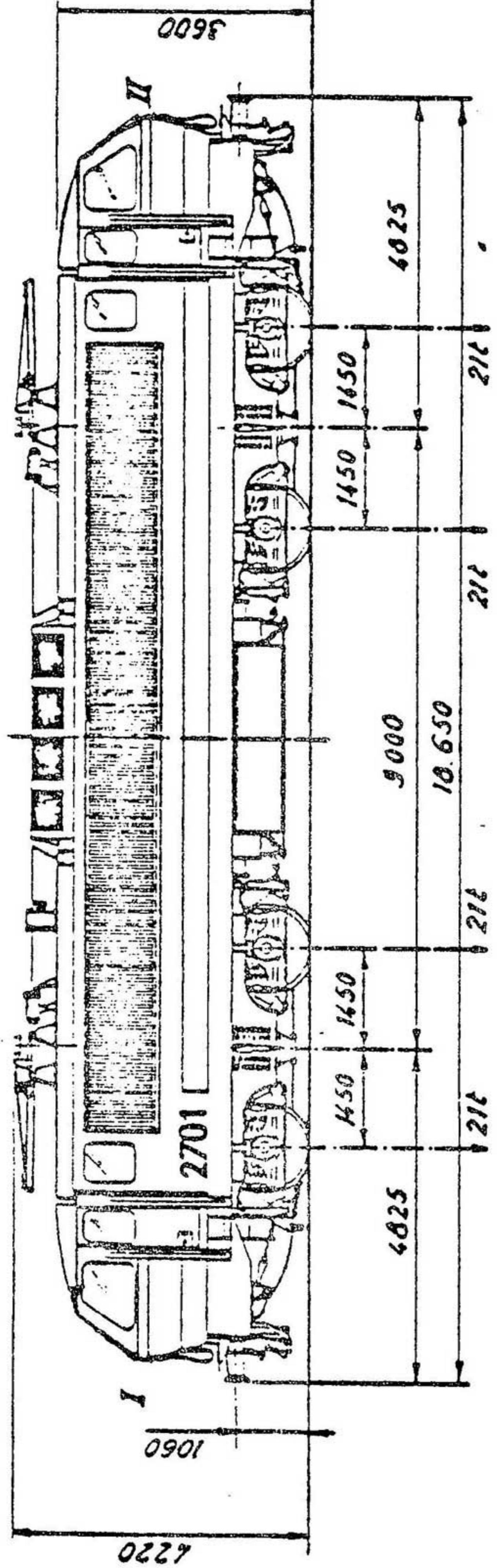
ersonne 12 V Courant: 18 A.

1 batterie d'accumulateurs

SART - 12 V 56 34 éléments: 80 Ah

Locomotive série 27

HLE.13



Généralités.

<u>Effectif:</u>	30 + 30	60	<u>Constructeur:</u> S.A. La Brugeoise et et Nivelles à Nivelles.
<u>Type:</u>		so. so	<u>Année de construction:</u> 1 ^e série : 1981 2 ^e série : 1982
<u>Masse totale:</u>	6t		<u>Freinage:</u> frein automatique de service et frein direct de manœuvre. Frein de secours agissant sur la conduite de frein autom... frein électrique réostatique. Le frein autom. comprend le régime "Marchandises-Voyageurs" et le régime "Haute puissance" (à 2 étages de press.)
<u>Numerotation:</u>	{ 1 ^e série : 2701 à 2730 2 ^e série : 2731 à 2760		Le robinet de mécanicien du frein autom. est du type Aerlikon FV.
<u>Puissance continue:</u>	AN	6150	La locomotive est pourvue d'un frein anti- patinage. 2 compresseurs Wabco type 2621B79 alimentant 4 réservoirs d'une capacité totale de 1000 l.
<u>Tension de service:</u>	V	3	Un frein à vis placé dans chaque cabine et conduite et agissant chacun sur les 4 blocs frein d'un bogie.
<u>Vitesse maximum:</u>		6 km/h	<u>Effort max. au démarrage:</u>
<u>Masse max. par essieu:</u>		2t	<u>Rayon min. de courbe:</u>
<u>Effort max. au démarrage:</u>		AN	<u>Diamètre des roues:</u>
<u>Rayon min. de courbe:</u>		100	<u>Satisfait au gabarit UIC</u>
<u>Diamètre des roues:</u>		mm 1250	

Partie mécanique.

<u>Equipement de traction:</u>	
<u>Constructeur:</u>	A.C.E.C. Charleroi
<u>Type de moteur:</u>	équipement de démarrage à thyristors à commande électronique
<u>Moteurs de traction:</u>	Type LE 9215 avec excitation en série.
<u>Nombre:</u>	4
<u>Puissance unitaire:</u>	1062.5 kW*
<u>Puissance continue:</u>	1048 kW
<u>Suspension:</u>	élastique sur 3 points
<u>Transmission:</u>	- élastique - transmission BBC-Federantrieb - le centre est tenu par roulements à rouleaux
<u>Rapport d'engrenages:</u>	116/41 = 2.829
<u>Equipement de frein électrique:</u>	
<u>Constructeur:</u>	A.C.E.C. Charleroi
<u>Type:</u>	réostatique avec réglage électronique des inducteurs de NR; coupés en excitation indépendante et combiné ou pas avec frein pneumatique.

Partie électrique.

<u>Appareillage auxiliaire:</u>	
2 convertisseurs statiques: 3kV - 2x 55 kW avec sorties 440 V = 6t / min	
2x (2 ventilateurs sur un moteur) pour les moteurs de traction 440 V - 10.6 kW-type GR710 180.5 (Art.) - débit : 125 m ³ /min*	
2x moteurs-ventilateurs: pour servir 440 V - 4.5 kW-type GR 132.3 (Art.) 1600 tr/min. débit 120 m ³ /min.*	
6 moteurs-ventilateurs: pour hacheurs - moteur shunt Stephan 900W/motor/9000 tr/min. - ventilateur ALVI HV 40	
<u>2 moteurs-compresseurs:</u>	
- moteur 440V-11kW type GR71 R80.5 (Art.) - 1030 tr/min.	
- compresseur: Wabco-Westinghouse type 242 VB 79 avec 2 étages de pression et 4 cylindres	
<u>Batterie:</u> chargée en permanence par les 2 convertisseurs en //	
<u>Batteries SAFT type KPM 10.0Ah avec 45 éléments 100 V-tension de charge 115 V.</u>	

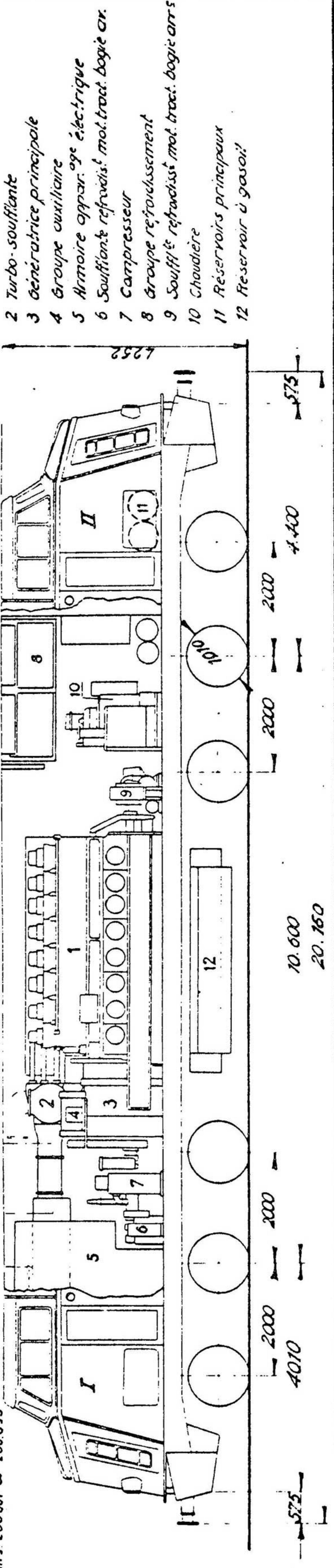
<u>* Valeurs calculées</u>	1. 6. 81
----------------------------	----------

Annexe H - page 6

Locomotive Diesel - électrique série 51

Anciennement

Type 200
nrs. 200.001 à 200.093



Généralités

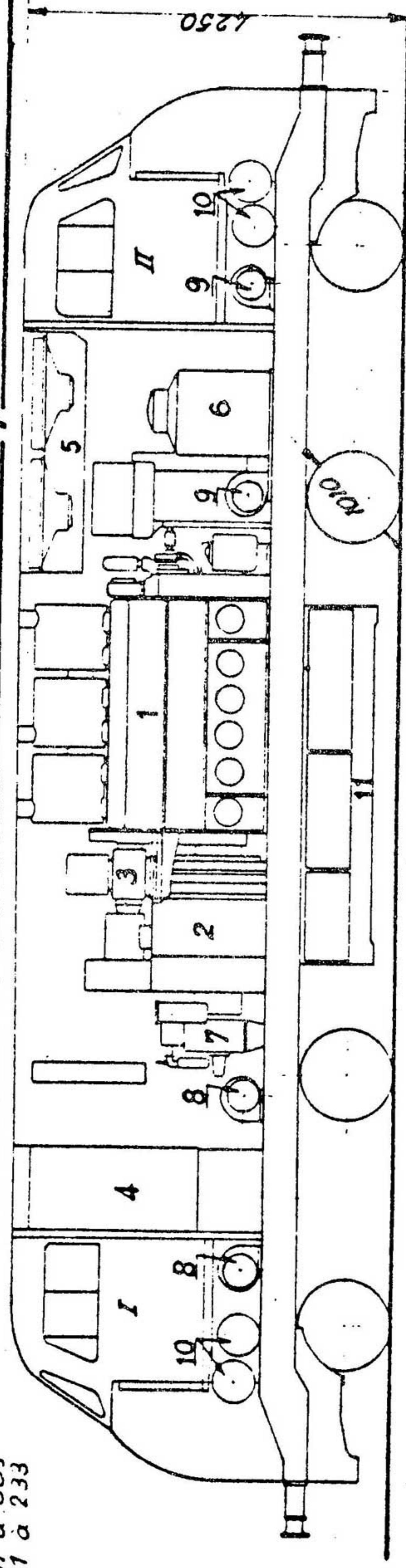
<u>Effectif</u> (à la construction): 93)	92	<u>Constructeur</u> : Cockerill-Dugrée à Seraing	<u>Constructeurs</u> GP 607-A.C.E.C./SEM
<u>Type</u> : Standard O.R.E. classe G. mod. J.	cl	<u>Type de fabrication</u> : Cockerill-Dugrée à Seraing	N.I.D.N. 441:A.C.E.C. sous licence Westinghouse
<u>Poids</u> : global en ordre de marche {5102 à 5153 / 5154 à 5193}	111 T	<u>Mode de fonctionnement</u> : Automatique Dérlikon à 2 régimes de freinage: moteurs et marchandises, avec robinet de mécanicien type FJ et distributeur LSTI combiné avec un frein direct, robinet type FDJ. Le compresseur d'air de réfrigération du Diesel est commandé par un garde. Denver WKO, commandé par accouplement élastique, alimenté 2 réservoirs d'une capacité totale de 19.500 litres à vis egalement chocun sur un	Mode de fonctionnement: moteur Diesel, alimenté par la génératrice par l'excitation de la génératrice par le groupe excitatrice génératrice auxiliaire 16 pôles (entraînée par courroies à partir de la génératrice primaire)
<u>Approvionnements</u> :	1	4000 et réglage de la puissance par réglage de la vitesse	1. Excitation de la génératrice primaire est fournie par le groupe excitatrice génératrice auxiliaire 16 pôles (entraînée par courroies à partir de la génératrice primaire)
- huile de graissage	1	750 et démarrage du moteur par la génératrice primaire	2. Huile d'huile des essieux
- eau de circuitage du train	1	300 par la génératrice primaire	Les 6 moteurs de traction suspendus par le nez, sont logés dans les bogies
- eau de réfrigération du Diesel	1	900 puissance nominale ch 2150 tr/min	et actionnent chacun 1 essieu par une paire d'engrenages croisés
- sable	1	640 puissance de rotation ch 650	Les 6 essieux de la locomotive sont
<u>Charge max. pour essieu</u> 102 kg	kg 13.834	19.500 2 freins à main à vis egalement chocun sur un	1. Essieux moteurs.
<u>Puissance</u> (fiche vic. 622.0) ch 1.760	kg 1.766	bogie. Un frein d'anti-patinage.	2. Essieux moteurs.
<u>Effort de traction continu</u>	kg 16.900	Dispositif de commande: réglage de la puissance par commande pneumatique du régulateur Wachoward via le Diesel.	3. Essieux moteurs.
<u>Effort max. ou démarrage</u>	kg 27.750	Appareils de commande dans chaque PC avec dispositif d'entraînement.	4. Essieux moteurs.
<u>Vitesse max.</u>	km/h 120	Installation de chauffage: générateur de vapeur et filtre de l'évier international Corp.	5. Essieux moteurs.
<u>Rayon min. de courbe</u>	m 90	Production de vapeur: 750 kg/h; pression: 14 kg/cm².	6. Essieux moteurs.
<u>Diamètre des roues</u>	mm 1010	2 régimes de pression et de température: 2 régimes et pression établie au moyen d'un régulateur de pression et pression constante dans les deux chambres de chauffage.	7. Essieux moteurs.

Partie caisse

<u>Moteur Diesel</u>	<u>Transmission</u>
<u>Constructeur</u> : Cockerill-Dugrée à Seraing	<u>Constructeurs</u> GP 607-A.C.E.C./SEM
<u>Type de fabrication</u> : Cockerill-Dugrée à Seraing	<u>Type de fabrication</u> : N.I.D.N. 441:A.C.E.C. sous licence Westinghouse
<u>Mode de fonctionnement</u> : Automatique Dérlikon à 2 régimes de freinage: moteurs et marchandises, avec robinet de mécanicien type FJ et distributeur LSTI combiné avec un frein direct, robinet type FDJ. Le compresseur d'air de réfrigération du Diesel est commandé par un garde. Denver WKO, commandé par accouplement élastique, alimenté 2 réservoirs d'une capacité totale de 19.500 litres à vis egalement chocun sur un	<u>Mode de fonctionnement</u> : moteur Diesel, alimenté par la génératrice par l'excitation de la génératrice par le groupe excitatrice génératrice auxiliaire 16 pôles (entraînée par courroies à partir de la génératrice primaire)
<u>Dimensions</u> :	
<u>Nombre</u> 8	<u>Longueur</u> 17.845
<u>Disposition</u> en ligne	<u>Largeur</u> 2.80
<u>Cylindres</u> 32 x	<u>Hauteur</u> 11.45
<u>course</u> 394	<u>masse</u> 8.54
<u>course</u> mm	<u>masse</u> kg 2368.9
<u>coupe</u> mm	
<u>Poids global</u>	
<u>Pression d'injection</u>	
<u>Pression moy.</u>	
<u>Vitesse moy. du piston</u>	
<u>Coupe maximum</u>	

Anciennement

Locomotive Diesel-électrique série 62-63



Généralités

Effectif: (à la construction: 136)

Type

Poids global en ordre de marche (kg)

Année de construction et numérotation:

1961 : 0391 à 0393 (bog. Skarico,)

" : 6201 à 6203 " bog. BN !

6263/64 : 6204 à 6219 "

Fres. : 6279 à 6333 "

Frein: - frein automatique type verlstan o

2 régimes de freinage: voyageurs et marchandises

avec robinet type Flite et distributeur LST continu

avec un frein direct Verlikan. robinet type

FD1. Le compresseur bander-Bander-WKO,

commandé par accouplement élastique, alimenté

à vis sans fin d'une pompe à vis de 1000 l.

Le frein à main à vis placé dans chaque poste de train.

Dispositif de commande: réglage de la

poussance pour commande électrique ou

réglage de vitesse Macvarap du diesel/

appareils de commande dans chaque PC

avec dispositif d'homme-mort!

Installation de chauffage: générateur de

vapeur OK. 505 de la "Kvar International Corp."

Production de vapeur: 70 kg/h pression: 10 kg/cm²

Deux régimes de pression de régulation:

la concorde de chauffage, sont prévus

4,2 kg/cm² et 8 kg/cm²

Partie caisse

Constructeur: SA La Brugeoise et Nivelles

à Nivelles

Type de fabrication et numérotation:

1961 : 0391 à 0393

" : 6201 à 6203

" : 6204 à 6219

" : 6279 à 6333

Mode de fonctionnement: 2 temps,

trajetage par soufflante mecc. type Roots

Mode d'injection directe

Réglage de la puissance: par

réglage de la vitesse

demarrage du moteur: par la

générateur principale

Puissance nominale ch

4425

Vitesse de rotation rpm

835

Nombre de disjonction

12

Cylindres

mm 216

mm 254

kg 11700

kg 1200

kg/cm² 84

kg/cm² 135

m/min 700

kg 12222

Moteur Diesel

Constructeur: General Motors USA

Type de fabrication : 12-567C

Mode de fonctionnement: 2 temps,

trajetage par soufflante mecc. type Roots

Mode d'injection directe

Réglage de la puissance: par

réglage par le moteur Diesel, alimenté

par les 4 moteurs de tract-couple en permanence en parallèle.

L'excitation de la génératrice / moteur

est assurée par une génératrice de tension.

Mode de fonctionnement: une génératrice

opérée, entraînée par le moteur Diesel, alimenté

par les 4 moteurs de tract-couple en parallèle.

Dimensions: une génératrice

de 1000 mm de diamètre et 1000 mm de hauteur.

Construction: une génératrice

de 1000 mm de diamètre et 1000 mm de hauteur.

Construit: par la compagnie

General Motors Corporation.

Constructeur: G.P. D22 et MT D29

Type de fabrication : 12-567C

Mode de fonctionnement: 2 temps,

trajetage par soufflante mecc. type Roots

Mode d'injection directe

Réglage de la puissance: par

réglage par le moteur Diesel, alimenté

par les 4 moteurs de tract-couple en parallèle.

L'excitation de la génératrice / moteur

est assurée par une génératrice de tension.

Dimensions: une génératrice

de 1000 mm de diamètre et 1000 mm de hauteur.

Construction: une génératrice

de 1000 mm de diamètre et 1000 mm de hauteur.

Constructeur: G.P. D22 et MT D29

Type de fabrication : 12-567C

Mode de fonctionnement: 2 temps,

trajetage par soufflante mecc. type Roots

Mode d'injection directe

Réglage de la puissance: par

réglage par le moteur Diesel, alimenté

par les 4 moteurs de tract-couple en parallèle.

L'excitation de la génératrice / moteur

est assurée par une génératrice de tension.

Dimensions: une génératrice

de 1000 mm de diamètre et 1000 mm de hauteur.

1 Moteur Diesel

2 Génératerice prop

3 Groupe auxiliaire

4 Armoire électrique

5 Groupe de refroidissement

6 Chaudière

7 Compresseur

8 Soufflantes p/ refroidi mot. tract. AV

9 Soufflantes p/ refroidi mot. tract AR

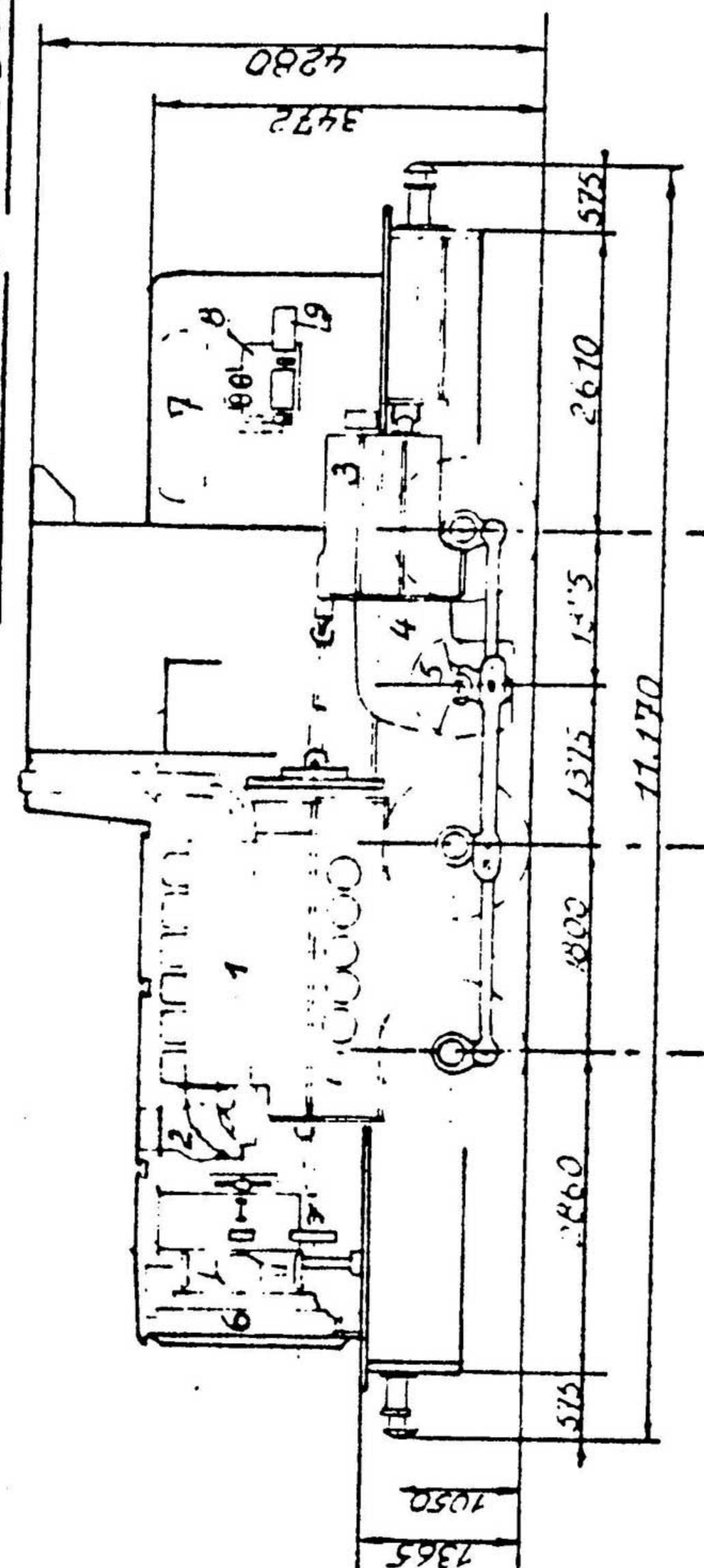
10 Reservoirs ppour

11 Réservoir à gazoil

Annexe H - page 28

1-1-1971

Locomotive Diesel-hydraulique série 73 / 3ème tranche



- 1 Moteur Diesel
- 2 Turbine de suralimentation.
- 3 Turbo-transmission Voith
- 4 Inverseur Cockerill
- 5 Manivelle avec four-essieu.
- 6 Groupe de refroidissement Voith.
- 7 Réservoirs principaux.
- 8 Compresseur.
- 9 Génératerices

Généralités

Effectif :
Type :
Poids :

- Global en ordre de marche : 29 t
- Appariéssionnements : 56 t
- Gazoil : 3000 l
- Huile grossissage moteur Diesel : 500 l
- " transmission : 220 l
- " auxiliaires : 200 l
- Eau refroidissement moteur Diesel : 650 l
- Sable : 225 kg

Dispositif de commande :
Double commande électro-pneumatique dans la cabine avec dispositif de veille automatique

Le rotant d'accélération, qui sur un bloc électronique pneumatique, alimente le servomoteur de rappartition lorsque l'ordre de remise à la soupape de remise à la turbine est donné.

Rayon min. de courbe :

mm 75 mm

Diamètre des roues :

mm 1262 mm

Partie caisse

Constructeur : sa B.N. n° 7376 à 7395

Année de construction : 1976 - 1977

Numerotation : de 7376 à 7395

Freinage : frein direct et frein automatique. C'est une version, avec distributeur LST1 et robinets de mécanicien type FD1 et FY4

Le compresseur est du type Westinghouse 242 V BZ entraîné par courroies. Il alimente deux réservoirs d'une capacité de 500 l

Demarrage du moteur : par un démarreur électrique type Bosch AL/FTB/18/12

Puissance nominale : ch 750

Vitesse de rotation max. : min 950

Vitesse de rotation ralenti : min 495

Cylindres : nombre 6

disposition : verticale

course : mm 241.3

Poids global : kg 8950

Pression d'injection : bar 280

Pression moy. effect : bar 846

Moteur Diesel

Constructeur : sa Cockerill Augere à Sensaw

Type de fabrication : moteur 6 cylindres 6T 240/60

Mode de fonctionnement : 4 temps suralimenté muni d'une turbo-soufflante Brown-Boveri VTR50

Mode d'injection : direct

Réglage de la puissance : par réglage de l'injection.

Demarrage du moteur : par un démarreur électrique type Bosch AL/FTB/18/12

Puissance nominale : ch 750

Vitesse de rotation max. : min 950

Vitesse de rotation ralenti : min 495

Cylindres : nombre 6

disposition : verticale

course : mm 304.8

Poids global : kg 8950

Pression d'injection : bar 280

Pression moy. effect : bar 846

Transmission

Constructeurs : Voith/Heidenheim-Allemagne

Cockerill-Dugree à Seraing

Type : Turbo-transmission Voith L 217 U.

Inverseur Cockerill à gamme unique :

Mode de fonctionnement : la turbo-transmission Voith à trois étages de vitesse, réalisés à l'aide de deux convertisseurs de couple et un coupleur hydraulique.

L'inverseur Cockerill comporte :

- un dispositif de renversement du sens de marche ou inverseur

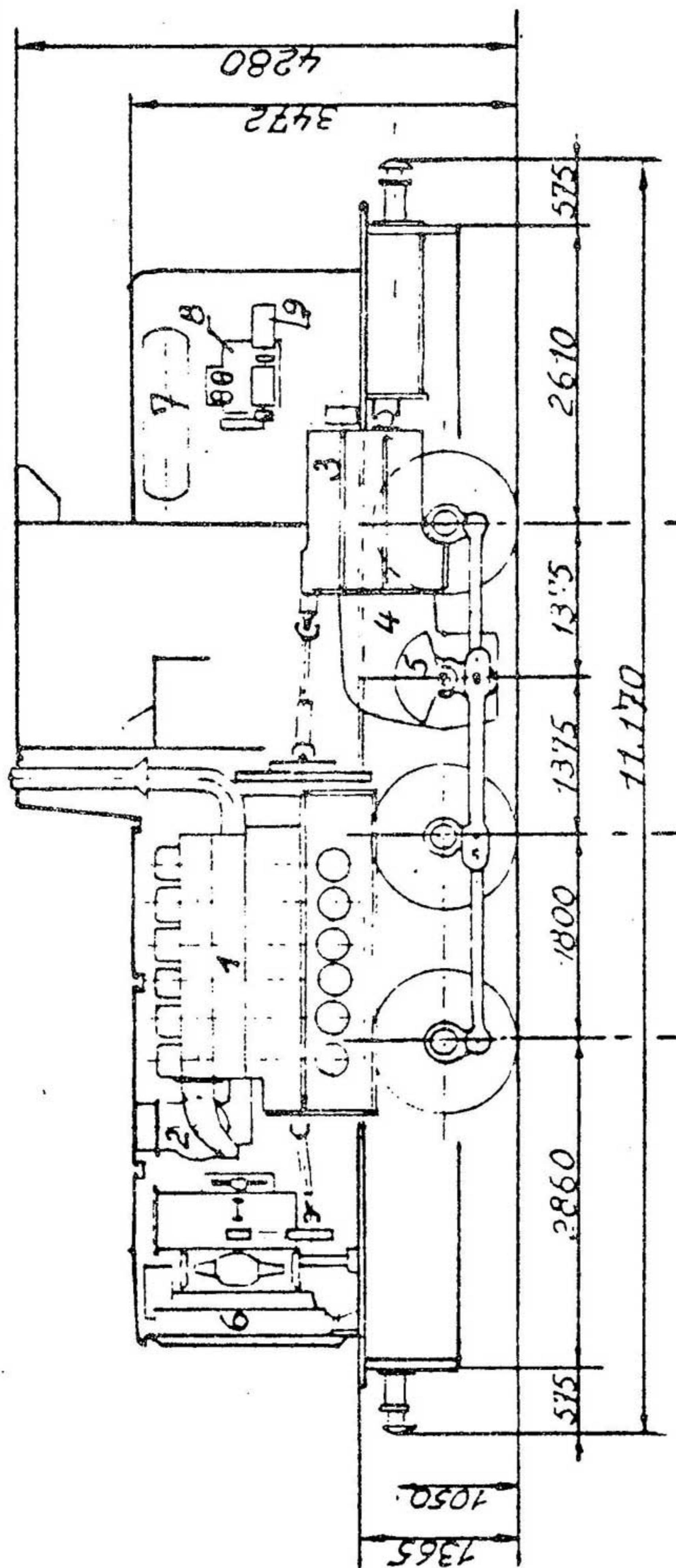
- 1 train d'engrenages droits constitué la gamme unique de 60 km/h

- 1 train d'engrenages droits pour la commande du four-essieu

Mode d'attaque des essieux :

L'embrayage comporte deux manivelles sur le four-essieu de l'inverseur et deux bielles

Locomotive Diesel-hydraulique série 73/2ème tranche



- 1 Moteur Diesel.
- 2 Turbine de suralimentation.
- 3 Turbo-transmission Voith.
- 4 Inverseur Cockerill.
- 5 Manivelle avec faux-essieu.
- 6 Groupe de refroidissement Voith.
- 7 Réservoirs principaux.
- 8 Compresseur.
- 9 Génératrices

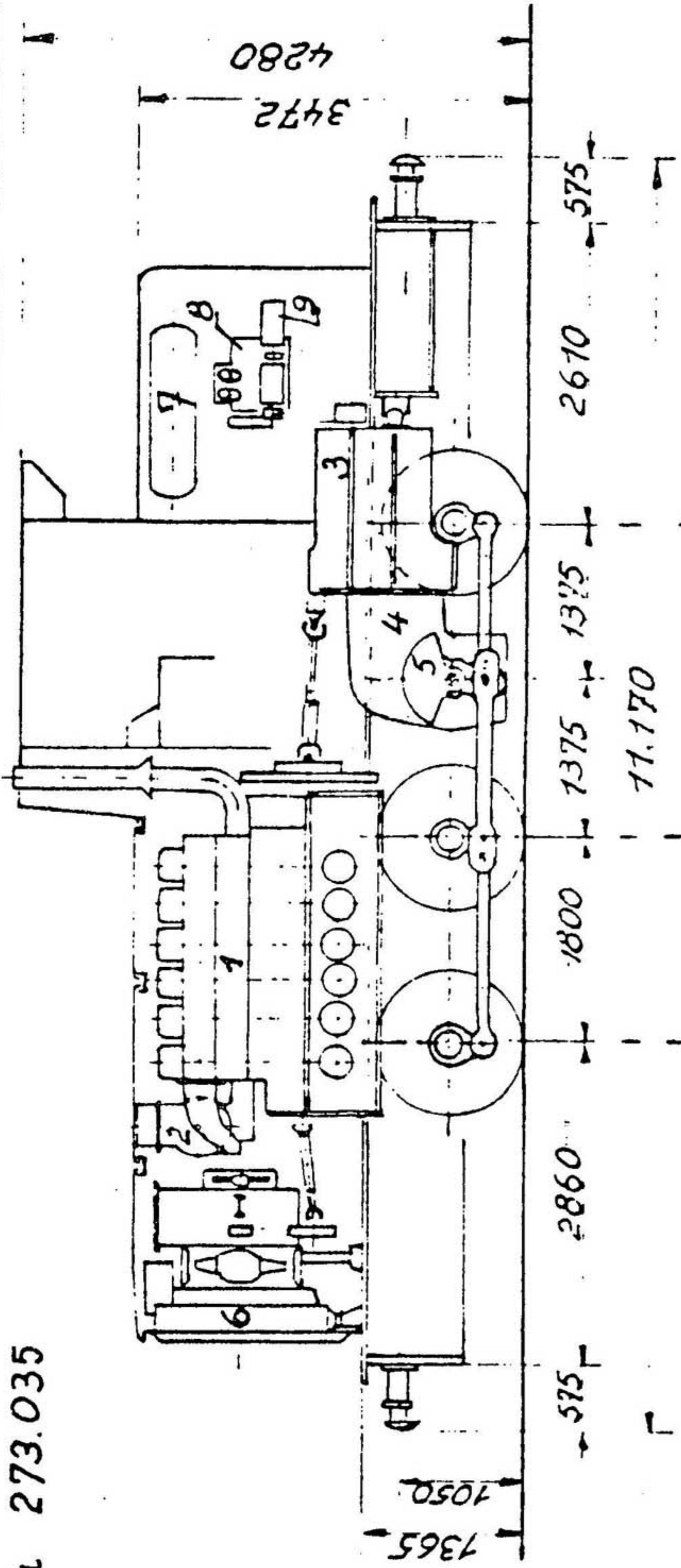
Généralités

<u>Effectif:</u>	40	<u>Partie caisse</u>	<u>Moteur Diesel</u>	<u>Transmission</u>
<u>Type :</u>	C	<u>Constructeur:</u> sa B.N. n° 7336 à 7375	<u>Constructeur:</u> sa Cockerill-Dugré à Seraing	
<u>Poids :</u>	t 56	<u>Année de construction :</u> 1973 - 1974	<u>Type de fabrication :</u> moteur 6 cylindres 6T 240/60	<u>Type :</u> Turbo-transmission Voith L 217U.
<u>Approvionnements :</u>	t 3000	<u>Numérotation :</u> de 7336 à 7375	<u>Mode de fonctionnement :</u> 4 temps suralimenté muni d'une turbo-soufflante Brown-Boveri	<u>Inverseur Cockerill à gamme unique :</u>
- Huile graissage moteur Diesel	t 220	<u>Freinage :</u> frein direct et frein automatique du type Deltikon, avec distributeur LST-1	<u>Mode d'injection :</u> direct	<u>Mode de fonctionnement :</u>
- " " transmission	t 200	Le compresseur est du type Westinghouse 242 VBZ entraîné par courroies. Il alimente deux réservoirs d'une capacité de 500 l.	<u>Réglage de la puissance :</u> par réglage de l'injection.	<u>La turbo-transmission Voith à trois étages de vitesse, réalisés à l'aide de deux convertisseurs de couple et un coupleur hydraulique.</u>
- " auxiliaires	t 650	Le moteur est du type Bosch AL/FTB 8/8H	<u>Démarrage du moteur :</u> par un démarreur électrique type Bosch AL/FTB 8/8H	<u>L'inverseur Cockerill comporte :</u>
- Eau réfrigération mot. Diesel	t 49	225 kg	ch 750	- un dispositif de renversement du sens de marche ou inverseur.
- Sable		225	ch 750	- 1 train d'engrenages droits constituant la gamme unique de 60 km/h.
<u>Puissance :</u>	t 750	<u>Vitesse de rotation max.:</u>	ch 950	- 1 train d'engrenages droits pour la commande du roux-essieu.
Moteur Diesel	ch 615	<u>Vitesse de ralenti :</u>	ch 475	<u>Mode d'attaque des essieux :</u>
Disponible fiche vic. 622.01:	ch 21500	<u>Cylindres</u> { <u>nombre disposition</u> : 6 lignes	mm 241,3	<u>L'embrayage comporte deux manivelles sur le faux-essieu de l'inverseur et 6 bielles.</u>
<u>Effort max. au démarrage:</u> kg	60	<u>alésage course</u> mm 304,8	kg 8950	
<u>Vitesse max. :</u>	m/h 75	<u>Poids global :</u> kg 280	kg/cm ² 8,46	
<u>Rayon min. de courbe:</u>	m 1262	<u>Pression d'injection:</u> kg/cm ² 9,65	kg/cm ² 9,65	
<u>Diamètre des roues :</u>	mm 1262	<u>Pression moy. du piston :</u> kg/m ² 540	kg/m ² 540	
<u>Couple à la vitesse max. du moteur :</u>				

2000054

<u>Partie caisse</u>	<u>Moteur Diesel</u>	<u>Transmission</u>
<u>Construteur:</u> sa Cockerill-Dugré à Seraing	<u>Constructeur:</u> sa Cockerill-Dugré à Seraing	
<u>Type de fabrication :</u> moteur 6 cylindres 6T 240/60	<u>Type de fabrication :</u> moteur 6 cylindres 6T 240/60	
<u>Mode de fonctionnement :</u> 4 temps suralimenté muni d'une turbo-soufflante Brown-Boveri	<u>Mode de fonctionnement :</u> 4 temps suralimenté muni d'une turbo-soufflante Brown-Boveri	
<u>Mode d'injection :</u> direct	<u>Mode d'injection :</u> direct	
<u>Réglage de la puissance :</u> par réglage de l'injection.		
<u>Démarrage du moteur :</u> par un démarreur électrique type Bosch AL/FTB 8/8H		
<u>Puissance nominale :</u>		
<u>Vitesse de rotation max.:</u>		
<u>Vitesse de ralenti :</u>		
<u>Cylindres</u> { <u>nombre disposition</u> : 6 lignes		
<u>alésage course</u> mm 304,8		
<u>Poids global :</u> kg 8950		
<u>Pression d'injection:</u>		
<u>Pression moy. effect. :</u>		
<u>Vitesse moy. du piston :</u>		
<u>Couple à la vitesse mar. du moteur :</u>		

Locomotive Diesel-hydraulique série 73 / 1ère tranche



- 1 Moteur Diesel.
- 2 Turbine de suralimentation.
- 3 Turbo-transmission Voith.
- 4 Inverseur Cockerill.
- 5 Manivelle avec faux-essieu.
- 6 Groupe de refroidissement Voith.
- 7 Réservoirs principaux.
- 8 Compresseur.
- 9 Génératrices.

Généralités

Effectif : 35
Type : C
Poids :

Global en ordre de marche: t 56
Approvisionnements :

- Huile graissage moteur Diesel t 3000
- " " transmission t 500
- " " auxiliaires t 220
- Eau réfrigération mot. Diesel t 200
- Sable kg 650
- Sable kg 480

Puissance :
Moteur Diesel ch 750
Disponible fiche VIC-622.0): ch 615
Effort max. au démarrage : kg 21500

Vitesse max : km/h 60
Rayon min. de courbe: m 75

Diamètre des roues : mm 1262
Dispositions :

Partie caisse

Constructeur: sa B.N. n° 7301 à 7325
s.a. ABR. n° 7326 à 7335

Année de construction: 1965 - 66
Numérotation: de 7301 à 7335

Freinage: frein direct et frein automat.
Le compresseur est du type Westinghouse 242 VBZ entraîné par courroies Il alimente deux réservoirs d'une capacité de sable.

Dispositif de commande :
Double commande pneumatique dans la cabine avec dispositif de veille automatique le volant d'accélération agit sur une soupape d'aspiration, laquelle alimente le servomotor d'ouverture du Diesel, le cylindre de la soupape de remplissage de la turbo-transmission

Poids global : kg 8950
Pression d'injection : kg/cm² 280
Pression moy. effect. : kg/cm² 8,46
Vitesse moy. du piston : m/sec 9,65
Couplage à la vitesse max. du moteur : kg/m 640

Moteur Diesel

Constructeur: sa Cockerill-Dugree à Seraing
Type de fabrication: moteur 6 cylindres TH695 SA

Mode de fonctionnement: 4 temps suralimenté
moteur muni d'une turbo-suffisante Brown-Boveri

Réglage de la puissance: par réglage de l'injection.
Démarrage du moteur: par un démarreur électrique type Bosch AL/FTB/1872

Puissance nominale: ch 750
Vitesse de rotation max.: 1/min 950
Vitesse de ralenti : 1/min 475

Cylindres { nombre vert en ligne 6
{ disposition aré sage mm 24f,3
course mm 304,8

Poids global : kg 8950
Pression d'injection : kg/cm² 280
Mode d'attaque des essieux : L'embielage comporte deux manivelles sur le faux-essieu de l'inverseur et 6 bielles.

Transmission

Constructeurs: Voith/Heidenheim-Altenrhein
Cockerill-Dugree à Seraing

Type: Turbo-transmission Voith L 217 U.
Inverseur Cockerill à gamme unique.

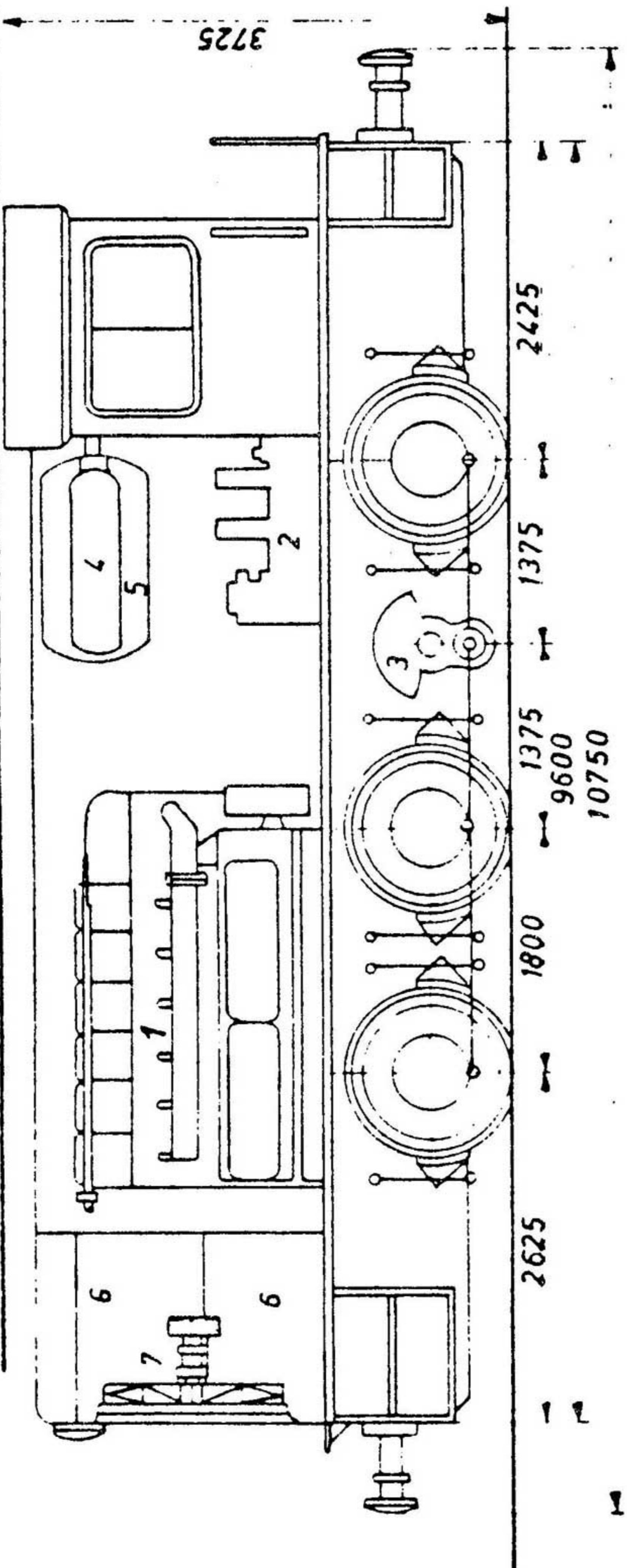
Mode de fonctionnement: La turbo-transmission Voith à trois étages de vitesse, réalisées à l'aide de deux convertisseurs de couple et un coupleur hydraulique.

L'inverseur Cockerill comporte:
- un dispositif de renversement du sens de marche ou inverseur.

- 1 train d'engrenages droits constituant la gamme unique de 60 km/h.
- 1 train d'engrenages droits pour la commande du faux-essieu.

Annexe I - page 11.
L'embielage comporte deux manivelles sur le faux-essieu de l'inverseur et 6 bielles.

Locomotive Diesel-hydraulique de manœuvre série 83.



Généralités.

<u>Effectif</u>	25	<u>Constructeur</u> S.H. Cockerill Ougrée à Serain (Liege)
<u>Année de construction</u>	1956	<u>Type</u> Cockerill - 695 SA
- freinage train direct et frein automat.		<u>Mode de fonctionnement</u> 4 temps
- type Berlikon, avec distributeur LST 1 et robinets de mécanicien respectivement du type fdt et fV3		<u>Mode d'injection</u> direct
<u>huile de graissage moteur Diesel</u>	1 3000	<u>Réglage de la puissance par réglage de l'injection</u>
- huile de graissage transmission	1 500	<u>Démarrage du moteur pneumatique</u> à l'aide de 2 bonbonnes à 30kg/cm ²
- huile de graissage auxiliaires	1 220	<u>alimentées au moyen d'un compresseur Nova 21 HS</u>
- eau de refroidissement du Diesel	1 225	<u>Puissance nominale ch</u>
<u>(moteur Diesel suivant fiche W/C-6220) ch</u>	1 400	<u>Vitesse de rotation max t/min</u>
<u>Puissance maximum au démarrage régime "manœuvre"</u>	1 550	<u>Vitesse de rotation min t/min</u>
<u>régime "ligne"</u>	1 450	<u>nombre</u>
<u>vitesse max régime ligne</u>	16000 kg	<u>disposition</u>
<u>Rayon minimum de courbe m</u>	15000 kg	<u>cylindres</u>
<u>Diamètre des roues mm</u>	33 mm	<u>alésage</u>
<u>Vumerotation</u>	1262 mm	<u>course</u>
<u>Ancienement</u>	8301 à 8325	<u>Poids global</u>
<u>Type</u>	253	<u>Pression d'injection</u> Kg/cm ²
<u>nrs.</u>	253001 à 253025	<u>Pression moyenne effective</u> Kg/cm ²
		<u>Vitesse moyenne du piston m/sec</u>
		<u>Couple à la vitesse maximum du moteur Kg m</u>
		415

Partie Caisse.

<u>Constructeur</u> S.H. Cockerill Ougrée à Serain (Liege)	<u>Construcuteurs</u> : Turbo-transmission type Voith L-37 U
<u>Année de construction</u> 1956	<u>Inversor-réducteur</u> Cockerill
- <u>freinage train direct et frein automat.</u>	<u>Mode de fonctionnement</u> La turbo-transmission
- <u>type Berlikon, avec distributeur LST 1 et robinets de mécanicien respectivement du type fdt et fV3</u>	<u>Mode de fonctionnement</u> La turbo-transmission à trois étages de vitesse, mission Voith à l'aide d'un convertisseur réalisé à l'aide d'un coupleurs hydraulique
<u>huile de graissage moteur Diesel</u>	<u>couple et de deux coupleurs hydraulique</u>
- <u>huile de graissage transmission</u>	<u>L'inversor Cockerill</u> comporte:
- <u>huile de graissage auxiliaires</u>	- un dispositif de renversement du sens de marche ou inverseur
- <u>eau de refroidissement du Diesel</u>	- 2 trains d'engranages droits constituant le changeur de gammes de vitesse (33 et 50 Km/h)
<u>Puissance maximum au démarrage régime "manœuvre"</u>	- un train d'engranages droits pour la commande du faux-essieu
<u>Rayon minimum de courbe m</u>	<u>Mode d'attaque des essieux</u> . L'embiel-lage comporte deux manivelles sur le faux essieu de l'inversor-réducteur et 6 bielles
<u>Diamètre des roues mm</u>	6
<u>Vumerotation</u>	verticale en ligne
<u>Ancienement</u>	241 mm.
<u>Type</u>	305 mm.
<u>nrs.</u>	8700 Kg.
	250 Kg/cm ²
	6,2 Kg/cm ²
	3,6 Kg/m sec
	415 Kg m

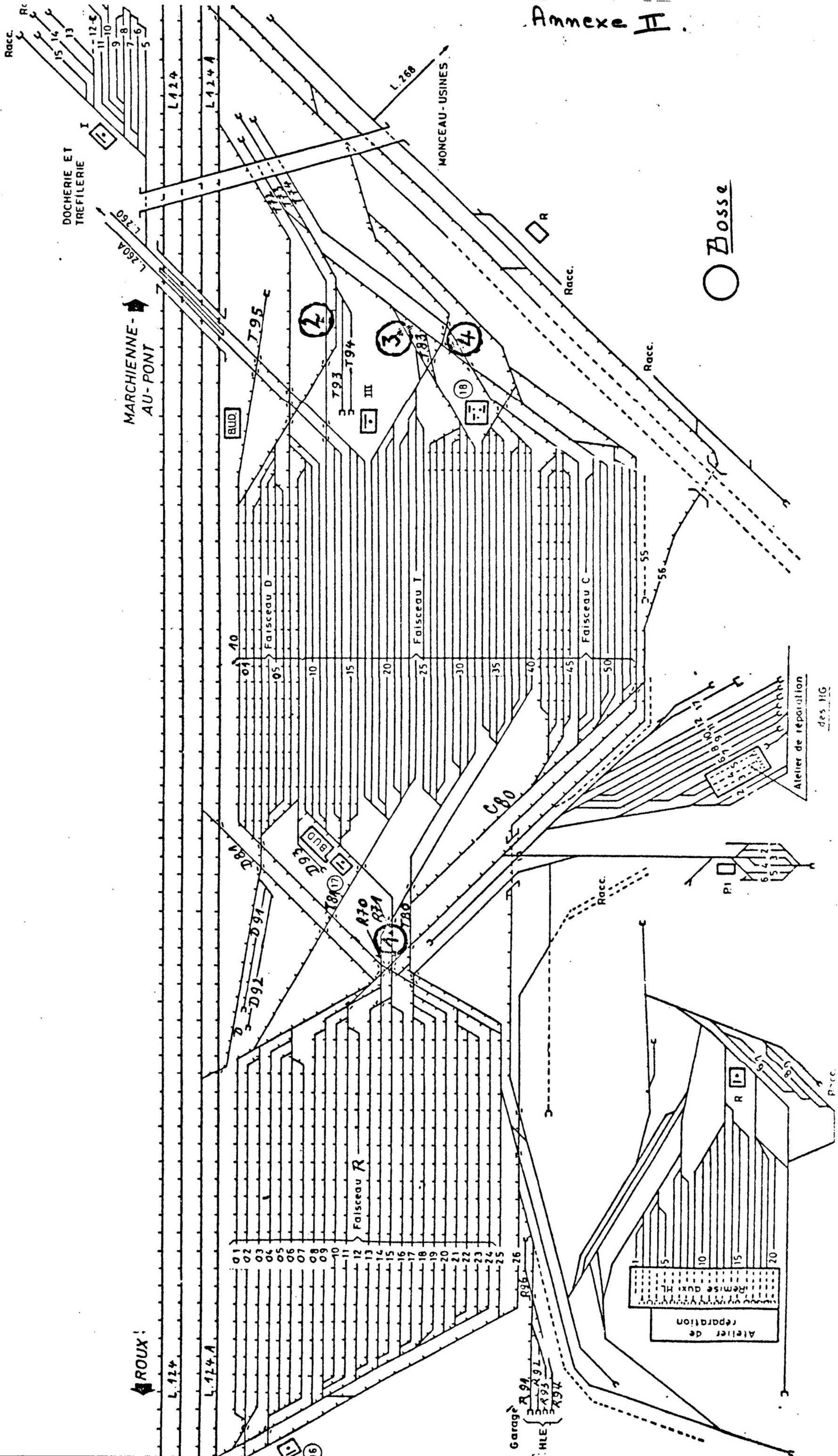
Moteur Diesel.

<u>Constructeur</u> S.H. Cockerill Ougrée (TIC. Hamilton) - 695 SA	<u>Constructeur</u> Turbo-transmission
<u>Mode de fonctionnement</u> 4 temps	<u>Type</u> Voith L-37 U
<u>Mode d'injection</u> direct	<u>Inversor-réducteur</u> Cockerill
<u>Réglage de la puissance par réglage de l'injection</u>	<u>Mode de fonctionnement</u> La turbo-transmission
<u>Démarrage du moteur pneumatique</u> à l'aide de 2 bonbonnes à 30kg/cm ²	<u>mission Voith à trois étages de vitesse, mission Voith à l'aide d'un convertisseur réalisé à l'aide d'un coupleurs hydraulique</u>
<u>alimentées au moyen d'un compresseur Nova 21 HS</u>	<u>couple et de deux coupleurs hydraulique</u>
<u>Puissance nominale ch</u>	<u>L'inversor Cockerill</u> comporte:
<u>Vitesse de rotation max t/min</u>	- un dispositif de renversement du sens de marche ou inverseur
<u>Vitesse de rotation min t/min</u>	- 2 trains d'engranages droits constituant le changeur de gammes de vitesse (33 et 50 Km/h)
<u>nombre</u>	- un train d'engranages droits pour la commande du faux-essieu
<u>disposition</u>	<u>Mode d'attaque des essieux</u> . L'embiel-lage comporte deux manivelles sur le faux essieu de l'inversor-réducteur et 6 bielles
<u>cylindres</u>	6
<u>alésage</u>	verticale en ligne
<u>course</u>	241 mm.
<u>Poids global</u>	305 mm.
<u>Pression d'injection</u> Kg/cm ²	8700 Kg.
<u>Pression moyenne effective</u> Kg/cm ²	250 Kg/cm ²
<u>Vitesse moyenne du piston m/sec</u>	6,2 Kg/cm ²
<u>Couple à la vitesse maximum du moteur</u>	3,6 Kg/m sec
<u>du moteur</u>	415 Kg m

Annexe I. page 12.

MONCEAUX-FORMATION

Annexe II



Annexe III

